



DÉPARTEMENT DE FORMATION INITIALE SCIENTIFIQUE

C.E.R. PHYSIQUE-CHIMIE

MÉMOIRE DE FIN D'ÉTUDE POUR L'OBTENTION DU CERTIFICAT D'APTITUDE PÉDAGOGIQUE
DE L'ÉCOLE NORMALE (CAPEN)

N° d'ordre : 369/PC

**L'ASSOCIATION ZAZAKELY ET LA REINSERTION SOCIO-PROFESSIONNELLE DES
JEUNES FEMMES DESCOLARISEES EN MILIEU DEFAVORISE**

Soutenu le vendredi 18 Mars 2016

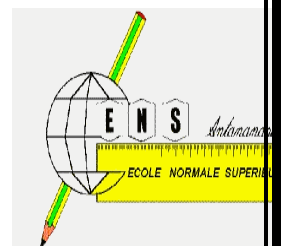
Présenté par
RAJAONARISOA Menjavola Joëlle

Dirigé par :
RAZAFIMBELO Célestin, Maître de Conférences - HDR

Année : 2016



ECOLE NORMALE SUPERIEURE



EN COLLABORATION AVEC LA H .E.P. - VAUD - SUISSE

DÉPARTEMENT DE FORMATION INITIALE SCIENTIFIQUE

C.E.R. PHYSIQUE-CHIMIE

MÉMOIRE DE FIN D'ÉTUDE POUR L'OBTENTION DU CERTIFICAT D'APTITUDE PÉDAGOGIQUE
DE L'ÉCOLE NORMALE (CAPEN)

N° d'ordre : 369/PC

L'ASSOCIATION ZAZAKELY ET LA REINSERTION SOCIO-PROFESSIONNELLE DES JEUNES FEMMES DESCOLARISEES EN MILIEU DEFAVORISE

Présenté par

RAJAONARISOA Menjavola Joëlle

Président du Jury:

Judith RAZAFIMBELO, Professeur titulaire

Juges :

Henri RASOLONDRAMANITRA, Ph.D et Maître de conférences

Rapporteur :

Célestin RAZAFIMBELO, Maître de conférences et HDR

Année : 2016

REMERCIEMENTS

Tout d’abord, nos plus vifs remerciements s’adressent à :

- Madame la Présidente de Jury, RAZAFIMBELO Judith, professeur titulaire, d’avoir accepté de présider ce mémoire malgré ses nombreuses occupations.
- Monsieur RASOLONDRAMANITRA Henri, Ph.D et maître de conférences d’avoir aimablement accepté de juger notre travail et d’y apporté des corrections.
- Notre rapporteur, Monsieur RAZAFIMBELO Célestin, maître de conférences et HDR, qui a consacré son temps pour nous diriger et nous conseiller durant tous les étapes de l’achèvement de ce mémoire. Votre compréhension, votre dévouement et votre patience lors de la rédaction ainsi que la correction de ce travail nous a incité à travailler sérieusement.

Ensuite, nous adressons notre immense gratitude à :

- Madame Moira Ngoenha Laffranchini, professeur à la HEPL, votre accueil chaleureux nous a encouragé et nous a motivé pour la poursuite de notre travail.
- Monsieur Denis Gay, professeur, votre dévouement restera graver à jamais dans notre mémoire.
- Toute l’équipe de la Haute Ecole Pédagogique de Vaud pour nous avoir donné la chance de participer au projet PEERS.
- Nos binômes suisses pour les amitiés, les opportunités ainsi que les informations qu’ils nous ont offertes chaleureusement pendant notre séjour en Suisse. Votre collaboration nous a été très précieuse et demeure inoubliable.

Et enfin, nous exprimons nos plus vifs remerciements et reconnaissances à :

- Toute notre famille surtout nos parents qui nous ont soutenu tant moralement que matériellement durant notre cursus scolaire,
- Ceux qui ont contribué de près ou de loin à la réalisation de cette étude, notamment, les étudiants Suisses, l’association Zazakely, notre famille d’accueil en Suisse ainsi que tous les établissements que nous avons pu observer.

LISTE DES ABREVIATIONS

BACC:	Baccalauréat
BEPC:	Brevet d'Etudes du Premier Cycle
CEPE:	Certificat de fin d'étude primaire et élémentaire
CAE:	Certificat d'Aptitude à l'Enseignement
CAP:	Certificat d'aptitude pédagogique
CAP/EP(EB):	Certificat d'Aptitude Pédagogique pour Enseignement Primaire/ Enseignement de base
CAP/EB:	Certificat d'Aptitude Pédagogique de l'Enseignement de Base
CAPEN :	Certificat d'Aptitude Pédagogique d' l'Ecole Normale
CE:	Cours Elémentaire
CISCO:	Circonscription scolaire
CP:	Cours Préparatoire
CM:	Cours Moyen
DREN:	Direction Régionale de l'Education Nationale
EDS:	Enquêtes démographiques et de santé
ENS:	Ecole Normale Supérieure
EPM:	Enquête permanente auprès des ménages
EPP:	Ecole Primaire Publique
EPT:	Education pour tous
FRAM:	Fikambananan'ny ray amandrenin'ny mpianatra (Association des parents)

HEPL :	Haute Ecole Pédagogique de Lausanne
INSTAT :	Institut national de la statistique de Madagascar
ISDH :	Indice Sexo-spécifique de Développement Humain
MANESCO :	Modèle d'analyse anthropologique des établissements scolaires
MEN:	Ministère de l'Éducation Nationale
MENRS:	Ministère de l'Education Nationale et de la Recherche Scientifique
MINESEB :	Ministère de l'Enseignement Secondaire et de l'Education de Base
OMD :	Objectifs Du Millénaire
ONG :	Organisation Non Gouvernemental
OPTI :	Organisme pour le Perfectionnement scolaire, la Transition et l'Insertion professionnelle
PEERS:	Projets d'Etudiants et d'Enseignants en Réseaux Sociaux
PIE:	Programme International d'Echanges
PNUD :	Programme des Nations-Unies pour le Développement
UTT :	Unité de Transition au Travail
VG:	voie générale
VP:	voie prégymnasiale
ZAP:	Zone d'administration Pédagogique

Liste des images

Figure 1 : Photo d'un article de journal

Figure 2 : Evolution des taux bruts de scolarisation par sexe et pour l'ensemble des enfants (1960-2005)

Figure 3 : Membres du gouvernement Jean Ravelonarivo

Figure 4 : Rassemblement le lundi matin à l'Association Zazakely

Figure 5 : Photo d'une adolescente mère du Village de la Solidarité

Figure 6 : Des élèves de Zazakely qui jouent au babyfoot

Figure 7 : Salle de classe de la maternelle

Liste des tableaux

Tableau 1 : Profil des interviewés

Tableau 2 : Effectif des jeunes scolarisés en 2008-2009

Tableau 3 : Taux d'accroissement des effectifs des élèves scolarisés entre 2005-2009

Tableau 4 : Résumé du voyage des Suisses à Madagascar

Tableau 5 : Résumé du voyage des Malgaches en Suisse

Liste des annexes

Annexe 1 : Résumé du voyage des Suisses à Madagascar

Annexe 2 : Résumé du voyage des Malgaches en Suisse

Annexe 3 : Brochures de l'UTT

Annexe 4 : Structure du système éducatif malgache

Annexe 5 : Structure de l'école obligatoire vaudoise

Annexe 6 : L'équipe PEERS 2015

Table des matières

INTRODUCTION GENERALE :	1
PREMIERE PARTIE. La condition féminine et l'éducation des filles à Madagascar.	11
I. La condition des femmes.	12
I.1. Le secteur de l'éducation :	13
I.2. Le secteur économique :	14
I.3. Le secteur social :	17
I.4. Secteur juridique :	18
I.5. Secteur politique :	19
II. L'éducation des filles.	23
II.1. Importance de l'éducation des filles	23
II.2. Les causes du décrochage scolaire des filles :	25
<i>II.2.1. Faire des études : une histoire de moyen.</i>	26
<i>II.2.2. Les grossesses précoces :</i>	28
<i>II.2.3. La scolarisation tardive</i>	30
Conclusion de la première partie	32
DEUXIEME PARTIE. Terrains : L'association Zazakely et l'éducation des filles.	34
I. Présentation de Zazakely :	35
I.1. Le personnel de Zazakely :	35
I.2. Les objectifs de l'association :	35
I.3. Le règlement de Zazakely :	36
II. les besoins couverts par les alliances éducatives Zazakely	36
III. Ressources mobilisées au sein des alliances Zazakely	43
IV. Les limites de l'association Zazakely :	45
IV.1. Le partenariat avec le public.	45
IV.2. Les formations professionnalisantes	45
IV.3. Le règlement	46
IV.4. La centralisation autour du quartier de la solidarité	46
Conclusion de la deuxième partie	47

TROISIEME PARTIE : Regards croisés sur l'éducation et la réinsertion des filles.	48
I. Présentation générale du système éducatif Suisse:	49
II. Scolarisation gratuite et obligatoire	49
III. Un système éducatif sélectif :	50
IV. Une sélection en faveur des filles :	51
V. Un programme allégé	52
VI. Un encadrement personnalisé	52
VII. Les mesures de réinsertion sociale :	53
VII.1. L'OPTI	53
VII.2. L'UTT	54
Conclusion de la troisième partie :	56
 CONCLUSION GENERALE :	58
 Références bibliographiques :	i
Référence webographique:	iii
Annexes :	iv

Introduction générale :

Madagascar n'est pas encore entièrement sortie de la crise politique, économique et sociale, provoquée par le coup d'état de 2009. Sans aucun doute, l'éducation a été un des secteurs le plus touché : arrêt des réformes en cours décrété par les nouveaux maîtres du pays, suspension des aides, démotivation des parents et des élèves, difficultés économiques des parents, grèves des enseignants,... La crise a interrompu une décennie de progrès vers la scolarisation primaire universelle ; elle semble avoir empêché la scolarisation d'environ un demi-million d'enfants¹. Le pays se trouve au 155^{ème} rang sur 187 pays selon l'indice de développement humain du PNUD soit une régression de 4 places dans le classement de 2012. Plus d'un quart des enfants du pays sont donc privés d'enseignement primaire. Les statistiques révèlent encore des chiffres décevants qui ne cessent de se dégrader ces dernières années. Ainsi le taux net de scolarisation au primaire n'est plus que de 73,4% en 2010². Les effectifs scolarisés au primaire stagnent à 4,3 millions d'élèves depuis 2009, malgré la croissance de la population. De 2005 à 2011, le taux de scolarisation des filles a chuté de 80,1% à 76,2%. Le nombre d'enfants abandonnant avant le CM2³ est passé de 469 000 en 2008 à 724 000 en 2011, soit 255 000 de plus. Sur 100 enfants qui commencent le primaire, moins de la moitié atteint actuellement le CM2, contre 63 en 2007/08. A ce phénomène s'ajoute également un fort taux d'abandon scolaire dans le cycle primaire dont 33% seulement arrivent à franchir les premières années du secondaire. Ainsi, de plus en plus d'enfants sortent de l'école sans qualification, sans diplôme pour trouver un travail suffisamment rémunérant. A part cela, un constat évident révèle que les enfants victimes d'une descolarisation ou de décrochage scolaire sont souvent les enfants issus de familles défavorisées (MEN, 2010).

Selon le Programme International d'Echange (PIE), environ 10% d'une cohorte de jeunes n'accèdent jamais à l'école ; environ un million de jeunes entre 10 et 15 ans sont en dehors de l'école. Malgré un taux brut d'accès largement supérieur à 100%, un nombre important d'enfants ne sont pas scolarisés. Parmi eux, on peut distinguer ceux qui n'ont jamais fréquenté l'école dont la part a augmenté de 2 points de pourcentage entre 2005 et 2010 et ceux qui ont quitté précocement l'école. D'après l'Enquête Permanente auprès des

¹ WDI, (2009), World Development Indicators, World Bank, Washington DC

² EPM 2010 cité par R. d'Aiglepierre– Système scolaire malgache – Exclusion Inclusion pp. 11

³ CE : Cours élémentaire

Ménages (PEM) 2010, l'abandon de l'école commence vers neuf ans. A cet âge, 5 % de ceux qui ont eu accès à l'école la quittent déjà. Ce pourcentage atteint 43 % pour les jeunes de 15 ans et, à 20 ans, seulement 20 % sont encore scolarisés. Au total, 60% des jeunes (soit environ 190 000) de 11 à 14 ans ayant quitté l'école ont un niveau inférieur au cours élémentaire (CE/3ème année).

« Dans le primaire, l'accès et la rétention sont significativement plus faibles pour les plus pauvres, et dans les zones rurales. Alors que le taux d'accès à l'école primaire atteignait 98 pourcent pour les 20 pourcent les plus riches, seuls 77 pourcent des 20 pourcent les plus pauvres entraient à l'école en 2010. Ces écarts liés au revenu étaient encore plus marqués pour la rétention, puisque 63 points de pourcentage séparent les taux de rétention des 20% les pauvres de ceux des 20% les plus riches. La dimension rurale joue également un rôle important dans les disparités de scolarisation. Ainsi, les taux d'accès et de rétention dans le primaire sont respectivement de 6 et 19 points de pourcentage plus faibles dans les zones rurales que dans les zones urbaines. Finalement, si les égalités entre les sexes ne sont pas aussi marquées que dans d'autres pays en développement, en milieu rural et pour les plus pauvres, les garçons ont tendance à moins entrer à l'école mais complètent davantage le cycle primaire, comparés aux filles, même si pour ce dernier point la différence est peu significative. Ces moyennes masquent néanmoins des situations de disparités réelles liées au genre, souvent amplifiées par le revenu du ménage. » (MEN 2013). Pour Antsirabe, les filles ont tendance à décrocher, plus que les garçons. Les raisons seront analysées plus loin.

« Les problèmes financiers sont cités comme raison de la descolarisation dans un cas sur trois. Parmi les raisons de la descolarisation, il faut distinguer celle qui est liée à l'offre scolaire à celle qui est liée à la demande. Les problèmes liés à la demande de scolarisation prédominent avec plus des trois quarts des raisons avancées. Ainsi, du côté de la demande, les coûts directs prédominent pour les enfants de moins de dix ans et, pour les plus âgés, cette raison se combine avec la nécessité de travailler. La perception négative de l'école arrive en deuxième position au niveau de la demande traduisant un refus de l'enfant et/ou de ses parents de fréquenter l'école. Du côté de l'offre, le non-fonctionnement de l'école est cité le plus fréquemment, de même que son éloignement. Enfin, parmi les autres raisons, le refus du redoublement et le mariage et/ou la grossesse précoces sont souvent cités comme autre raison. » (MEN,2010)

PROBLEMATIQUE

Dans ce mémoire, nos interrogations vont vers les déscolarisés et surtout aux filles déscolarisées : qu'est-ce qu'elles deviennent et à quoi doivent-elles s'attendre dans la vie dans l'hypothèse où elles sont doublement handicapées : être une femme et être pauvre. C'est en ces termes que nous formulons les questions de recherche de ce travail : si elles ne disposent d'aucun appui, que deviennent-elles ? Quels sont les impacts qu'apportent les organisations non gouvernementales ?

Les filles subissent le plus cette situation. Face à cela, de nombreuses organisations non gouvernementales tentent de les aider en leur offrant des soutiens matériels et financiers. Notre sujet d'étude portera donc sur ce thème, dans l'hypothèse où les hommes ont plus de facilités à trouver une situation. Une affirmation gratuite ? Peut-être pas, car la partie théorique sera consacrée à ce problème de genre. Mais auparavant, le contexte de l'étude sera donné. Le choix du sujet et la démarche entreprise entrent dans le cadre du projet PEERS⁴.

Le projet PEERS ou Projet d'Echange Estudiantin dans des Réseaux Sociaux est un projet qui a pour objectif de faire coopérer des étudiants et des enseignants de Suisse et de pays partenaires sur une thématique éducative dans un cadre international et interculturel mise en place par la HEPL (Haute Ecole Pédagogique de Lausanne). A Madagascar, le programme met en collaboration la HEPL, l'Ecole Normale Supérieure (ENS) d'Antananarivo et l'association Zazakely.

Le programme est déjà actif aux Etats-Unis, en Bolivie, à Singapour, au Mozambique, au Burkina-Faso et pour Madagascar, nous avons eu la chance de participer à la deuxième édition de ce programme.

La première équipe malgache ayant été composée de trois garçons, cette année, la HEPL a demandé une approche par genre. Comme l'équipe d'étudiant Suisse composée de deux garçons et d'une fille s'est formée la première, de ce fait, notre équipe fut formée de deux filles et d'un garçon.

La collaboration s'est opérée par paire d'étudiants, composé par un étudiant malgache et un étudiant helvétique. La composition des équipes s'est faite par le rapprochement entre les thèmes choisis par chaque étudiant. Ainsi nous avons travaillé sur la descolarisation des

⁴ PEERS : Projets d'Etudiants et d'Enseignants en Réseaux Sociaux

filles en milieu défavorisé en collaboration avec Olivier Camden l'étudiant de la HEP de Lausanne qui a choisi comme thème la relation entre les parents et les enseignants dans l'association Zazakely.

Le projet PEERS s'effectue en deux temps :

-Dans un premier temps, la partie suisse s'est rendue à Madagascar pour effectuer le terrain : observation de classes, des entretiens.

-Puis dans un second temps, l'équipe malgache est allée à son tour en Suisse pour réaliser ces des observations de classes dans divers établissements, aux fins de comparaison mais également pour développer le thème déjà travaillé dans ce projet.

Chaque voyage dure deux (02) semaines et donc pour rester en contact, communiquer et faire des échanges en vue de réaliser leurs recherches respectives, les étudiants utilisent les réseaux sociaux.

Comme nous l'avons mentionné plus haut, le programme PEERS est déjà actif dans plusieurs pays, et dans chaque pays les programmes ont un thème différent mais qui restent toujours autour de l'éducation. Le thème du programme est l'expérience d'altérité un des six principes du MANESCO⁵ le modèle initié par Denis Gay (Gay, 2012). On améliore la compréhension de l'école, de ses acteurs, de ses pratiques et de ses effets avec le regard et les méthodes de l'anthropologie.

Comme nous l'avons noté, le projet PEERS Madagascar compte trois protagonistes dont l'HEPL, l'ENSA et l'association Zazakely d'Antsirabe qui est la finalité.

LA METHODOLOGIE

Une fois notre thème choisi, nous avons fait des recherches bibliographiques afin de voir la pertinence de notre sujet et apprécié les avancés qu'il y a eu sur ce thème. Une fois notre thème défini, nous nous sommes rendus à Antsirabe pour effectuer une observation de classe dans l'association Zazakely et l'EPP⁶ d'Ambavahadimangatsiaka, suivie d'entretiens. Au vue de ces observations de classe, nous avons pu énoncer nos questions de recherches qui nous ont guidées pour la suite de nos investigations. Dans nos recherches, nous avons effectué

⁵ MANESCO : Modèle d'analyse anthropologique des établissements scolaires

⁶ EPP : Ecole Primaire Publique

une démarche qualitative et non quantitative. De plus, nous n'avons eu l'occasion de nous adresser qu'à moins d'une dizaine de personnes, sept plus précisément, lors de notre séjour à Antsirabe, c'est pourquoi au lieu de présenter des questionnaires à remplir, nous avons choisi de faire des interviews de personnes préalablement choisis et pensées représenter des cas significatifs. Mais pour ne pas perdre le fil de nos idées, nous avons dirigé les interviews de la manière suivante : d'abord, les présentations : la présentation des étudiants et nos sujets respectifs, un premier contact pour que s'instaure un climat de confiance. Et ces personnes allaient ainsi nous raconter leur vie. Les interviews ont été enregistrées, avec le consentement des sujets interviewés. . Les discussions ont porté sur leur histoire de vie (famille, leur parcours scolaire, l'histoire de leur décrochage...), la relation avec Zazakely, leur point de vue sur Zazakely.

Comme nous travaillons par paire, nous avons donc choisi d'interviewer des personnes en lien avec nos deux sujets. Puis, le voyage en Suisse nous a permis de prendre du recul et de comparer par rapport à Antsirabe et Madagascar, et de mieux comprendre nos partenaires suisses.

A Antsirabe, nous disposions de moins de deux semaines pour faire nos travaux de terrain et recueillir un maximum d'information sur l'association. Nous avons donc organisé nos interviews afin qu'ils profitent autant à l'un qu'à l'autre. Comme nos thèmes tournaient tous deux autour de l'association nous avons, dans un premier temps, limité nos interviews sur Zazakely.

Le premier jour où nous sommes allés à l'association, nous y avons effectué des observations de classe notamment la classe maternelle. Cette observation nous a donné un premier aperçu de l'association, de la proximité entre les enseignants et les élèves. Par le biais de cette observation, nous avons obtenu notre première interview avec l'enseignante des maternelles.

Les jours suivants nous avons continué nos interviews à Zazakely. Ces interviews nous ont permis d'avoir l'avis des enseignants sur l'évolution de l'association, leur point de vue sur les décrochages scolaires des filles, leur témoignage sur des cas d'abandon scolaire chez les filles et l'aide effective qu'ils offrent aux jeunes filles de l'association pour leur réinsertion ou pour éviter le décrochage. Nous avons aussi cherché du côté des élèves. Dans nos recherches d'informations sur l'association, le Directeur de l'association nous a présenté

plusieurs personnes dont une jeune fille qui avait déjà arrêté l'école. Grâce à l'association cette jeune fille continue actuellement ses études.

Puis, nous nous sommes tournés vers les parents d'élèves allant à Zazakely, des mères. Ces dernières qui étaient d'anciennes élèves de l'association et qui aujourd'hui sont devenues parents elles-mêmes, travaillent à Zazakely. Ce qui nous a donné l'histoire de vie de deux jeunes femmes en cas de décrochage scolaire qui ont avec l'aide de Zazakely, reconstruit leur vie.

Pour avoir un regard objectif du côté des parents d'élèves, nous avons aussi interviewé une mère qui n'avait jamais été scolarisée à Zazakely et qui n'y travaille pas mais envoie ses enfants dans le centre.

Nous avons choisi nos interviews de façon à ce qu'ils profitent autant à notre binôme étranger qu'à nous-même. De ce fait, nous avons cherché à avoir le plus de point de vue possible et à toujours interviewer des filles, mis à part le directeur de l'association. L'interview de ce dernier nous a appris l'existence de la collaboration entre l'association et l'EPP d'Ambavahadimangatsiaka.

L'association Zazakely compte aujourd'hui, 236 élèves dont 125 sont scolarisés à l'EPP d'Ambavahadimangatsiaka, c'est pourquoi, un partenariat a été mis en place entre l'association et l'EPP. Cette interview nous a permis de faire connaissance avec la directrice de l'EPP et de connaître son histoire. C'était un peu en dehors de notre sujet d'étude..

Nous avons aussi effectué des interviews dans le village situé à proximité du Village de la Solidarité et d'un autre quartier situé plus loin, ce qui nous a donné la perception de Zazakely par les habitants du quartier. Nous avons pu parler à une fille qui avait décroché en présence de sa mère et entendre leurs avis respectifs à toutes deux. Nous avons aussi rencontré quelques jeunes filles dans le même cas. Mais pour ne pas nous disperser nous avons choisi de ne plus les interviewer et de nous concentrer sur les informations déjà acquises plutôt.

Lors de nos interviews avec les habitants de Mahazina, l'une des plus grandes difficultés de la démarche a été la mise en confiance des personnes interviewées car nous allions parler de leur vie, de leur histoire personnelle et de leurs avis. Certaines personnes refusaient de se faire enregistrer. Ensuite, la seconde difficulté fut dans le déroulement même

des interviews. Dans un premier temps la consigne était de laisser s'exprimer les interviewés ce qui parfois nous éloignait de nos thèmes. Suite à cela nous avons choisi de diriger les interviews suivant le plan qui a été énoncé plus haut.

Nous représentons le profil des personnes que nous avons interviewées à Zazakely dans le tableau ci-dessous (tableau 1).

Tableau 1 : profile des interviewés

Nom	Sexe	Age	Situation familiale	Diplôme	Poste actuel	Lien avec Zazakely
Nicole	Femme	25 ans	Mariée et mère de deux filles	CEPE	Productrice de spiruline à Zazakely	Ancienne élève
						Parent d'élève
						Travail à Zazakely
Marie	Femme	26 ans	Mariée et mère de deux garçons	Pas de diplôme académique mais des certificats de formations	Aide-maitresse à Zazakely	Ancienne élève
						Parent d'élève
						Travail à Zazakely
Erica	Femme	16 ans	Célibataire	CEPE	Etudiante au CEG d'Ivory	Elève de Zazakely
Jeanne	Femme	-	Mariée et mère de	Pas de diplôme	blanchisseuse	Parent d'élève de Zazakely
Paul	Homme	-	Marié et père	-	Directeur de l'association Zazakely	
Claire	Femme	-	Mariée et mère de	-	Maitresse de la maternelle de Zazakely	
Monica	Femme	-	Mariée et mère de trois enfants	-	Directrice de l'EPP d'Ambavahadimangatsiaka où la plus part des élèves de Zazakely sont scolarisés	

Source : auteur

Notre voyage en Suisse nous a permis de faire des observations de classe dans plusieurs établissements. Comme nos collègues étrangers enseignaient ou étaient en stage pratique, ces établissements nous ont ouverts les portes et nous avons pu faire des observations de classe : voir le déroulement d'un cours, le comportement des élèves et ainsi comprendre le système éducatif dans le canton de Vaud en Suisse.

L'un des étudiants suisse travaille dans un organisme spécialisé dans l'aide aux enfants dans le cas d'échec scolaire : l'OPTI⁷. Ce qui nous a donné l'occasion de constater que l'échec scolaire n'était pas seulement à Madagascar et cela nous a aussi permis de parler à des élèves de cet organisme ; ce qui nous a donné plus d'éclairage sur leur système éducatif et la situation d'une jeune fille en Suisse.

Notre binôme, Olivier Camden travaille dans un autre organisme de soutien aux jeunes qui ont été marginalisés par le système : l'UTT⁸. L'UTT possède une branche particulière pour la réinsertion sociale de jeunes filles. Nous n'avons pas pu discuter avec les élèves car il fallait avoir l'autorisation des parents mais par contre nous avons eu un entretien avec la directrice de l'établissement qui nous a expliqué le fonctionnement de l'organisme.

Le voyage en Suisse a aussi enrichi notre bibliographie car nous avons pu visiter plusieurs bibliothèques publiques et universitaires. Ces bibliothèques contenaient tant d'ouvrages sur notre thème que nous n'avions eu le temps que d'en feuilleter que quelques-uns. Notre collègue Suisse Bénédicte Fong-Yong nous a envoyé le scan des pages qui nous ont intéressés par mail une fois à Madagascar.

Le voyage en Suisse, nous a aussi enrichi sur le plan culturel car nous y avons aussi fait d'autres activités comme la visite de musée, de zoo, le cinéma et bien d'autres. Nos collègues ont organisé notre voyage pour que nous puissions voir un maximum de choses en seulement deux semaines. Ainsi, nous avons pu faire d'innombrables expériences de l'altérité en comparant à chaque fois nos points de vue sur ce que nos collègues considéraient comme acquis dans leurs habitudes quotidiens.

⁷ OPTI : Organisme pour le Perfectionnement scolaire, la Transition et l'Insertion professionnelle

⁸ UTT : Unité de Transition au Travail

Notre travail se divise en trois grandes parties :

Dans la première partie, nous parlerons du cadre théorique de notre étude. Il sera question de la condition féminine et de l'éducation des filles à Madagascar pour justifier la pertinence de notre sujet. Ici, nous verrons différentes analyses sur les facteurs à la base de la situation de décrochage. C'est seulement après qu'on va exploiter les données et déterminer les causes de cette descolarisation des filles.

Dans la deuxième partie de ce mémoire, on s'inspirera d'histoire de vie pour montrer, avec modestie quelques voies de sortie. Cette partie est consacrée à l'association Zazakely et aux ressources qu'elle mobilise pour aider les jeunes filles dans le cas de décrochage scolaire à se réinsérer dans la société.

Enfin, dans la troisième partie, intitulée regards croisés sur l'éducation et la réinsertion des filles, nous y trouverons une comparaison entre l'éducation des filles en Suisse et à Madagascar pour proposer des solutions face à la marginalisation des filles à Madagascar.

PREMIERE PARTIE. La condition féminine et l'éducation des filles à Madagascar.

Dans cette partie, on parlera de la condition féminine et de l'éducation des filles pour une connaissance générale du cadre théorique de l'étude. En fait, cela nous fait comprendre- en partie- pourquoi la fille décroche, et comment la société perçoit et accepte ou montre du doigt ce décrochage des filles. Il en est ainsi de la place de la femme dans la société et de ce qu'elle peut espérer devenir dans cette société qui est toujours masculine malgré des affirmations qui contribuent à étouffer le problème. En fait, il nous paraît important de justifier notre thème car certains écrits affirment que, l'égalité entre le sexe n'est pas un problème pour le cas de Madagascar.

I. La condition des femmes.

Madagascar a signé en 2000 la Déclaration du Millénaire et souscrit aux Objectifs du Millénaire pour le développement, dont l'objectif n° 3 relatif à « l'égalité entre les sexes et à l'autonomisation des femmes ». Même parmi les responsables politiques et techniques de haut niveau, il n'est pas rare d'entendre des avis qui tendent à considérer que Madagascar n'est touché que par certains des Objectifs du Millénaire pour le développement, par exemple l'objectif n° 1 sur la réduction de l'extrême pauvreté et de la faim ou l'objectif n° 2 sur l'universalisation et l'achèvement du cycle primaire de l'éducation. D'autres objectifs, comme celui sur l'égalité entre les sexes ou sur les conflits armés, d'après ces avis concerneraient certains pays, mais pas Madagascar, où ne se rencontreraient aucune inégalité entre les sexes ni conflit armé.

Mythe ou réalité ? Dans l'un ou l'autre cas, l'égalité ou l'inégalité doit se refléter dans la société, dans les différents secteurs. Beaucoup (d'hommes) malgaches vous affirmeront qu'il n'y a pas de problèmes. Mais, comme l'indique la figure 1 (p.11), les articles de journaux, les statistiques et bien d'autres se joignent aussi à cette observation que l'égalité de genre est un objectif déjà atteint pour Madagascar.



Figure 1: photo d'un article de journal

I.1. Le secteur de l'éducation :

« Non, pas de favoritisme car les filles d'aujourd'hui veulent être guides et les garçons, tireurs de pousse donc il faut les traiter au même pied d'égalité. » affirment des **Parents du quartier de Mahazina**

Dans notre travail, nous sommes partis de l'hypothèse que les parents préféreraient scolariser les garçons plutôt que les filles, cependant dès nos premiers jours à Antsirabe, nous sommes rendus compte que cette hypothèse était fautive. En effet, à l'EPP d'Ambavahadimangatsiaka nous avons appris qu'il y avait plus de filles que de garçons dans l'établissement et que, l'abandon scolaire était plus du côté des garçons influencés par leurs camarades qui ont décroché. De plus, suite à des interviews avec des parents, il en ressort une totale égalité entre les deux sexes. De même, les filles que nous avons interviewées témoignent toutes ne jamais avoir été victimes d'une quelconque ségrégation sur ce point et même si la plupart n'a pas terminé leurs études jusqu'au collège, elles affirment toutes que ce n'est pas la cause de leur abandon. Cette affirmation d'égalité entre garçon-fille est confortée par les statistiques (figure2). En effet, en Afrique francophone où la scolarisation des filles est loin d'être systématique et fréquemment inférieure à celle des garçons, Madagascar fait figure d'exception. La scolarisation s'est fortement démocratisée et généralisée ces dix dernières années : 90 % de la génération actuelle a accès à l'école primaire (Coury & Rakoto-Tiana,

2010). Madagascar se démarque aussi par une grande parité dans les effectifs scolarisés : un élève sur deux (49 %) à l'école primaire en 2008-2009 est une fille (MENRS, 2010).

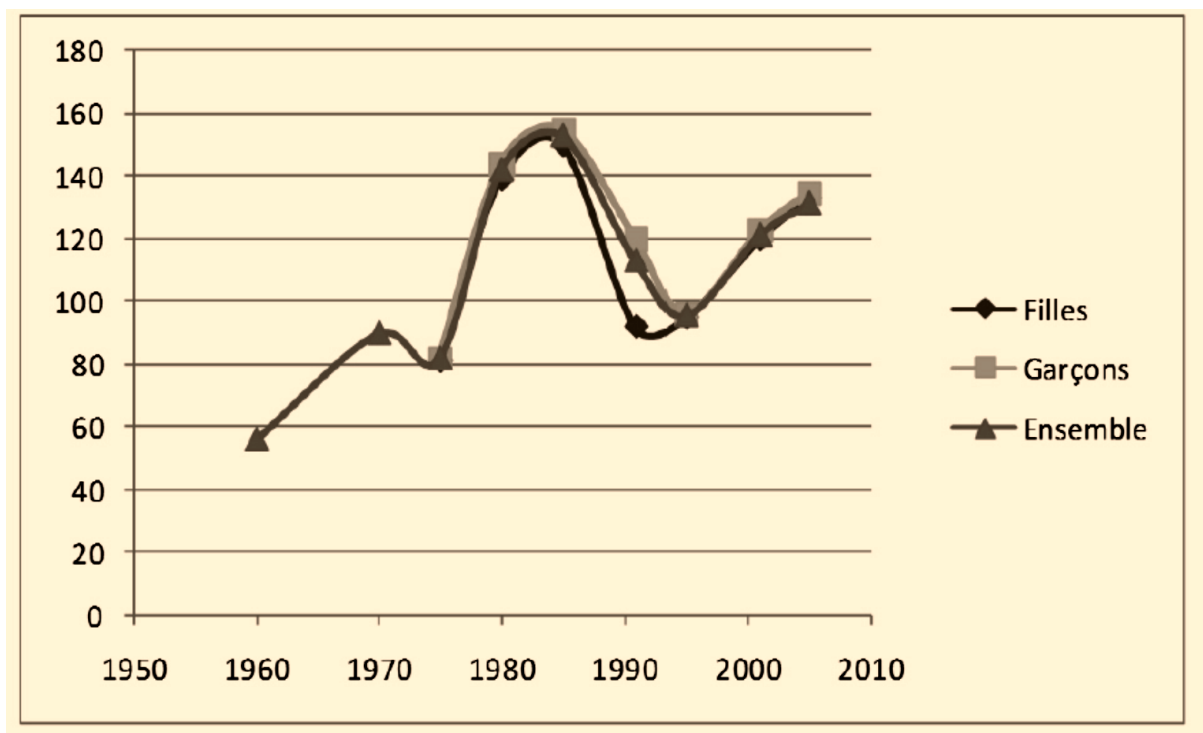


Figure 2 : Evolution des taux bruts de scolarisation par sexe et pour l'ensemble des enfants (1960-2005)

Sources: Coury & Rakoto-Tiana, 2010 . Cité par Gastineau et Ravaozanany, 2010

I.2. Le secteur économique :

La Déclaration de l'OIT relative aux principes et droits fondamentaux au travail met en exergue quatre éléments essentiels pour la justice sociale – la liberté d'association et la reconnaissance effective du droit de négociation collective ; l'élimination de toute forme de travail forcé ou obligatoire ; l'abolition effective du travail des enfants et l'élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession. Ce dernier porte sur la notion d'équité : il exige l'égalité de chances et de traitement dans tous les aspects du travail, de la formation au recrutement en passant par les salaires et les conditions de travail. Beaucoup de travailleurs se voient refuser un emploi ou l'accès à certaines professions, ou encore sont moins bien payés que d'autres, du simple fait qu'ils appartiennent à telle race, telle religion ou tel sexe, et cela indépendamment de leurs qualités ou des exigences du travail.

Pourtant à Madagascar, « *La femme est le fanaka malemy ou littéralement « meuble fragile » et l'homme est le lehilahy mahery ou littéralement « homme puissant et courageux ».*

La femme est faible physiquement et nécessite de la protection. L'homme est le sexe fort protecteur. La femme a la fragilité émotionnelle. »(PNUD, 2003.)

Ces adjectifs associés au genre détermine d'ores et déjà le travail qu'une femme pourra faire et ceux qui sont propres aux hommes.

D'après l'Etude Nationale sur la Discrimination en Matière d'Emploi et de Profession à Madagascar (2009)⁹, la plupart des entreprises interviewées affirment ne pas pratiquer de discrimination entre la main-d'œuvre masculine et la main-d'œuvre féminine. La présence et l'importance de l'effectif féminin dans l'entreprise sont des indicateurs.

Dans le cas d'une entreprise de manutention portuaire, l'effectif du personnel comporte 170 hommes pour 10 femmes. La justification avancée porte sur l'acceptation que les postes relatifs à la manutention conviennent plus aux hommes plutôt qu'aux femmes, car cette profession est considérée comme une activité requérant une force physique. Les propositions d'emploi se font par réseau de connaissances. D'ailleurs une annonce ou offre d'emploi sur ce genre de poste n'intéresse pas la main-d'œuvre féminine.

Pour l'employeur, il ne s'agit pas d'une discrimination, mais ce sont les caractéristiques du poste qui exigent une qualification particulière fondée sur la capacité physique.

Un autre argument avancé qui corrobore l'exclusivité de la main-d'œuvre masculine dans le métier de docker réside dans le comportement supposé machiste des dockers. Le responsable du personnel, pour la bonne marche de la société, craint qu'un personnel féminin, au contact d'un «monde d'hommes» soit victime de harcèlement sexuel, ce qui pourrait perturber le travail.

Les dix femmes salariées de l'entreprise occupent des postes du département administratif : secrétariat, comptabilité, réception et personnel d'appui (nettoyage, restauration).

Inversement, dans une entreprise industrielle d'ensachage de produits alimentaires, le recrutement de la main-d'œuvre s'adresse aux travailleuses. La justification du choix repose sur le critère de l'habileté de la main-d'œuvre féminine. Sur l'effectif comportant 31

⁹ www.ilo.org consulté le 4 Avril 2015

personnes, 26 sont féminins. Le poste de gérant est détenu par un homme et c'est une femme qui détient le poste de responsable administratif et financier.

Les recrutements ne font pas l'objet d'annonces, mais ce sont les salariés au sein de l'entreprise qui proposent des personnes membres de leur entourage.

Dans l'enquête menée auprès d'une société de transport, la discrimination entre hommes et femmes s'est manifestée de manière directe. L'annonce de recrutement de chauffeur, placardée au siège social, cite expressément la recherche d'un chauffeur masculin.

Dans le secteur du tourisme¹⁰, la discrimination homme-femme apparaît, même si elle reste rare, pour des questions relatives à la force physique dans le cas des randonnées et à la sécurité (risque de viol) quand il s'agit de camper dans des régions reculées.

Pour le secteur des Technologies de l'Information et de Communication¹¹, la parité homme femme ne se pose pas à première vue. Ces métiers émergents ne tiennent compte que des critères de compétences et d'expériences et il a été constaté qu'il n'est pas rare ni exceptionnel de trouver des femmes encadrer des entreprises opérant dans le secteur TIC, voire les diriger.

De manière générale, il existe une relation positive entre le degré de participation des femmes dans les activités économiques et le niveau de développement humain des pays. Bien que les femmes malgaches soient légèrement plus nombreuses dans la population totale, leur poids dans les différents domaines d'activités est relativement faible. Cet inégal accès à l'emploi a pour origine plusieurs facteurs dont les comportements de certains employeurs ayant une attitude négative envers les femmes à cause des problèmes qu'elles pourraient entraîner de par leur nature biologique, comme par exemple les problèmes liés à la maternité ou encore les stéréotypes véhiculés par la culture. Ces discriminations sont également liées à une vision de la société qui ne valorise pas les rôles et responsabilités multiples que les femmes assument dans la sphère domestique. La femme est désavantagée face au monde du travail. Un décrochage scolaire aurait donc, indifféremment des situations sociales, des conséquences graves, amplifiées quand on est pauvre.

¹⁰ www.ilo.org consulté le 4 Avril 2015

¹¹ www.ftu-namur.org consulté le 4 Avril 2015

I.3. Le secteur social :

« Par ses deux variantes que sont le protestantisme et le catholicisme, la doctrine chrétienne introduit à Madagascar une notion totalement étrangère à la culture traditionnelle malgache selon laquelle l'infériorité féminine et la supériorité masculine sont naturelles, instaurées et consacrées par la volonté divine elle-même. » (PNUD, 2003)

Les coutumes, les traditions et même la religion influent sur l'image et la place que la femme occupe dans la société. Et cette image varie encore d'une région à l'autre.

Dans certains groupes, par exemple chez les Bara et les Antandroy, les hommes peuvent répudier leur compagne sous réserve d'offrir une compensation matérielle, la situation des femmes veuves et stériles y est particulièrement difficile. De plus, la pratique du mariage forcé est courante dans certaines régions de Madagascar. Le refus est menacé de représailles ou de bannissement du caveau familial. En cas de mariage hors clanique, le caveau familial est interdit à la belle fille.

La polygamie, bien qu'interdite dans le code pénal malgache, est également assez courante. Elle serait même institutionnalisée chez les Mahafaly et les Antandroy. Dans certaines régions, telles que le Sud et le Sud-est, les fils héritent du père à la place de la mère. Une femme sans enfants n'a donc droit à aucun héritage en cas de décès du mari. Dans de telles conditions, les garçons ont aussi plus de chance de pouvoir suivre des études.

I.3.1. Des différences régionales

A Madagascar, la place et le rôle de la femme au sein de la société diffèrent d'une région à une autre. Si dans les hauts-plateaux, les mères célibataires et les femmes divorcées sont fortement critiquées, dans d'autres régions de l'île voir une femme dont les enfants ont des pères différents est très courant.

A Antsiranana, la femme jouit de plus de liberté, dans la manière de gérer sa vie : sexuellement et financièrement. Il est courant par exemple de voir des femmes élevant seules leurs enfants et qui réussissent même à vivre aisément. Ce qui fait que les parents sont ravis d'avoir des filles car elles parviennent à vivre convenablement et remplissent leurs devoirs envers la famille. *Vehivavy Madagasikara, 16 mars 2011.*

1.3.2. *L'homme porte-parole*

A Madagascar, l'homme a l'honneur de diriger les débats au sein de la famille, au sein de la communauté villageoise ; il est le porte-parole de sa famille. En effet, la parole idéale est le *teny miolaka* ou « discours sinueux ». On rapporte que ce sont les hommes qui arrivent à réaliser cet idéal : ils n'expriment jamais de pensée privée, ils maîtrisent la parole tandis que les femmes par contre parlent franchement et n'hésitent pas à critiquer ouvertement. Par conséquent, la manière de parler de la femme est considérée comme inférieure à celle de l'homme. La femme qui ose trop prendre la parole risque d'être traitée de *Akohovavy maneno* « la poule qui chante », *Akohovavy tsy maneno* : « la poule ne chante pas, sois belle et tais-toi ! » *Sirisiry tsy ambara vady* « on ne révèle pas son secret à sa femme ».

I.4. Secteur juridique :

A partir de 1975, les Nations unies se mobilisent pour faire de la promotion des femmes et de l'égalité entre femmes et hommes une préoccupation mondiale, en lançant la Décennie des Nations unies pour la femme (1975-1985) et en organisant tous les cinq ans des conférences mondiales qui adoptent des plans d'actions en vue d'améliorer la place des femmes dans tous les domaines de la vie sociale, économique et politique. Le 20 septembre 1960, Madagascar adhère à l'ONU et donc à ses principes notamment celui de l'égalité entre homme et femme. Cependant, certaines lois ne semblent pas faire transparaître cette égalité.

1.4.1. *L'homme chef de famille*

Certaines dispositions légales "supposent" la subordination des femmes. Ainsi, au moment de l'enregistrement du mariage, le livret de famille est remis à l'époux, la femme ne pouvant en obtenir une copie qu'en cas de divorce. L'homme est seul tuteur des enfants, du vivant des parents, la femme étant seulement sa « collaboratrice ».

Vis-à-vis de la loi, c'est l'homme qui a le dernier mot dans toutes les décisions intéressant la famille. La femme ne peut exercer un droit plein au sein de la famille que lorsque le mari est défaillant. Cette situation est lourde de conséquences pour l'équilibre des droits et des opportunités entre hommes et femmes. En effet, statuer que l'homme est le chef de famille, a tendance à transmettre insidieusement le message selon lequel la direction des affaires nationales est réservée aux hommes. (PNUD, 2003)

I.4.2. La primauté du mari sur l'épouse

Le code de la nationalité ne permet pas à la femme mariée à un étranger de transmettre sa nationalité à son enfant. Une demande de nationalité doit alors être adressée aux autorités afin que l'enfant puisse acquérir la nationalité malgache – ou de naturalisation lorsqu'il a atteint l'âge adulte. De plus, si une femme malgache quitte le pays après son mariage avec un étranger, elle risque de perdre sa nationalité, ce qui n'est pas le cas pour un homme malgache marié avec une femme étrangère et qui quitterait le pays. Enfin, la femme malgache mariée à un étranger ne peut pas transmettre sa nationalité à son enfant alors que l'article 22 du code de la nationalité prévoit une telle procédure pour la femme étrangère mariée à un homme malgache. (ONU,2008)

I.4.3. Des violences impunies

Dans bien de cas, par méconnaissance des textes en vigueur ou à cause des tabous qui entourent la violence conjugale et familiale, les femmes victimes n'osent pas porter plainte. Lorsqu'elles le font, c'est au niveau de l'autorité traditionnelle du quartier, le chef du Fokontany, qui applique le droit coutumier qui permet à la femme de quitter le domicile conjugal pendant quelque temps (*misintaka* ou *mitsoka*). Cependant le mari a le droit de faire revenir son épouse lorsqu'il le souhaite (*fampodiana*). Il n'est donc pas question d'éloigner un mari violent, ou de le priver de la garde des enfants, d'autant plus que les femmes ne demandent en aucun cas le divorce – la femme divorcée ou mère célibataire est souvent rejetée par la société malgache, commençant par sa propre famille.

I.5. Secteur politique :

D'après un Enseignant de l'EPP Ambavahadimangatsiaka, 51% de la population malgache sont des femmes, de ce fait, elles devraient plus participer aux activités économiques de pays. 65% de la population malgache sont des mineurs, devrait-on alors leur donner du travail ?

Madagascar occupait le 13e rang sur 14 dans le classement de la SADC (Southern African Development Community) en 2008. C'est que, dans tous les secteurs autres que l'éducation, et en particulier celui de la gouvernance, Madagascar fait partie du peloton de queue. Par exemple, si le pays se voit accorder une note de 98 sur 100 selon l'index genre et développement de la SADC (Southern Africa Gender Development Index (SGDI)) pour le secteur de l'éducation, il ne reçoit que 23 sur 100 pour celui de la participation des femmes à la gouvernance (Gender Links 2011), avec environ 10 % de femmes au Parlement et 5 % de femmes élues à l'échelle locale.

« En politique, du temps des royaumes, la femme malgache n'a jamais été écartée du pouvoir. Les royaumes merina et sakalava boeny ont été bien connus pour leurs reines. Dans l'Imerina avec les reines Ranaivalona I, II, et III et dans le Boeny et dans le nord avec Ravahiny, etc. » Vehivavy Madagasikara, 16 mars 2011

À sa mort en 1815, Andrianampoinimerina, qui avait réussi à unifier l'Imerina, la région des Hauts-Plateaux du centre de Madagascar, a prescrit que son fils, le futur Radama I, devait lui succéder, mais qu'après lui il faudrait désigner le souverain ou plutôt souveraine parmi les femmes de la lignée de sa sœur. D'après la tradition orale, Andrianampoinimerina aurait justifié cette option par le fait, selon lui avéré, que, lorsqu'un homme se trouve au bord du gouffre, il se trouvera toujours un autre homme, jamais une femme, pour le pousser par surprise. La volonté du roi a été respectée, mais celui-ci ne pouvait pas prévoir que son fils allait ouvrir son royaume aux influences européennes. Lorsque Radama I mourut à son tour, sa cousine et épouse est montée sur le trône sous le nom de Ranaivalona I et s'y est maintenue pendant trois décennies au prix de la répression sanglante et systématique de toute forme de menace à son pouvoir. Mais les trois dernières reines n'ont pas pu faire comme elle car le pouvoir a été accaparé par le premier ministre Rainilaiarivony.

C'est cette période de l'histoire de Madagascar qu'invoquent les adversaires du genre pour en réfuter la pertinence : pourquoi revendiquer l'égalité pour les femmes, alors qu'elles ont exercé le pouvoir pendant près d'un siècle? Sans même entrer dans la discussion de la question de savoir si le fait qu'une femme a occupé la fonction de reine suffit à garantir l'égalité entre tous ses sujets, hommes et femmes, on ne saurait ignorer la profondeur des bouleversements sociaux apportés par plus de 60 ans de colonisation, soit de 1896 à 1960.

Le fait que cinq reines se sont succédées à Madagascar tout au long du XIXe siècle, jusqu'à l'invasion coloniale en 1896, est communément invoqué à l'appui d'assertions selon lesquelles les femmes malgaches n'auraient jamais eu et n'auraient toujours pas de problèmes d'accès au pouvoir. Dans un même ordre d'idées, il ne serait pas nécessaire de se battre pour l'égalité entre les sexes; cela reviendrait, dans le cas particulier de Madagascar, à enfoncer une porte ouverte. Le passé précolonial est ainsi invoqué pour nier aujourd'hui la pertinence de la question du genre dans le pays.

« De nos jours, seules 15% des femmes occupent une fonction dans le milieu politique. Nous aimerions que le quota entre hommes et femmes soit à égalité », indique Hanta Rakotomavo,

membre du Congrès de la transition. Présidente de la commission genre et affaires sociales au sein de cette institution, elle signale qu'une proposition de loi a été soumise pour que la parité entre hommes et femmes en matière de prise de décision soit validée. L'Hebdo de Madagascar, 31 juillet 2012.

C'est avec l'avènement de la république et le retour à l'indépendance que les femmes se sont ou ont été éloignées de la politique. L'actuel gouvernement compte 5 femmes seulement sur 30 ministères (figure 3). Le parlement compte 32 femmes parmi les 150 députés. En ce qui concerne les partis politiques, rares sont les femmes présidentes de parti, elles sont 4 au total, 80 partis sont présidés par des hommes. Nous connaissons surtout Mme Sarah Georget Rabearisoa, présidente et fondatrice du parti vert, Hasin'i Madagasikara et le Dr Brigitte Rasamoelina, présidente de Ampela Manao Pôlitika. Ce parti compte maintenant 7 000 membres. Comme son nom l'indique, il est constitué seulement de femmes et son objectif est orienté vers le social : l'éducation et la santé.

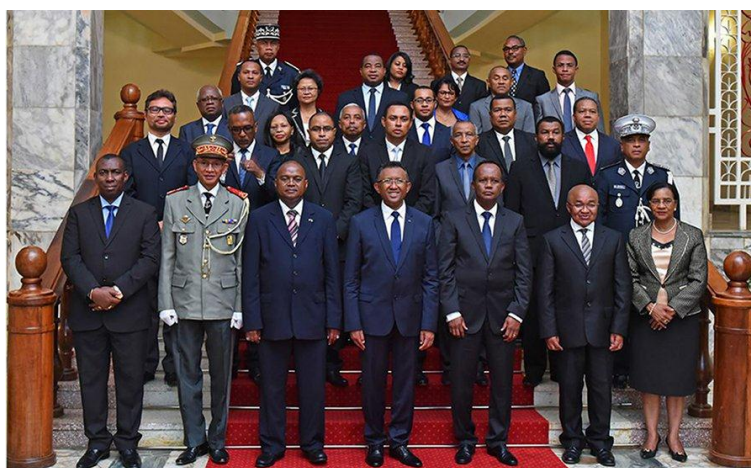


Figure 3 : Membres du Gouvernement Jean Ravelonarivo (source Wikipédia)

« Ambassadrices, ministres, députées, maires, présidentes de fokontany, il y en avait et il y en a. Cependant, aucune femme n'a jamais été désignée Premier ministre ni élue présidente de la République, alors que Madagascar regorge de femmes potentielles, compétentes, qualifiées pour ces postes » L'Hebdo de Madagascar, 31 juillet 2012.

Le Protocole genre et développement de la SADC est le seul des instruments internationaux de promotion de l'égalité des sexes, et auxquels Madagascar est partie prenante, à articuler tous les thèmes (droits constitutionnels et juridiques, représentation des femmes dans la gouvernance, éducation, ressources productives et emploi, médias, etc.) autour de la réalité du

pouvoir des femmes d'influer sur les politiques sectorielles et d'insuffler le changement. Et là apparaissent les disparités : en matière d'éducation par exemple, au-delà des taux de scolarisation des garçons et des filles, au-delà de la proportion des enseignantes en service, qui sont à l'avantage des filles et des femmes, celle des femmes nommées, ou même élues, à un poste d'autorité (proviseure de lycée, doyenne de faculté, membre d'un conseil d'administration) est souvent dérisoire à Madagascar.

Pour renforcer notre hypothèse sur le problème d'accès des femmes au pouvoir nous avons fait une enquête au centre hospitalier de Soavinandriana (CENHOSOA) où nous avons appris que sur les 30 services existant un seul service, service ophtalmologie, comportait une femme à sa tête. L'explication de ce chiffre ne serait pas discrimination sexuelle mais viendrait du manque de compétence de la part de la gente féminine, car l'établissement étant un hôpital militaire (HOMI) les seuls habilités au poste de chef de service serait le militaire le plus haut gradé.

Ces dernières années, les mouvements féministes sont devenus très fréquents. Ainsi, le fait de présenter une femme aux élections est devenu une stratégie politique pour gagner les votes de la population ne se souciant pas de curriculum. Arrivée au pouvoir, la femme ne devient qu'une image publique pour faire bonne figure les décisions étant prises par d'autres instances.

« Pour l'instant le rôle des députées étant juste limité à lever la main pour élire une lois, elles ne savent pas en quoi consiste réellement leur fonction... » selon le *Journal info TVM* du 15 aout 2015. Tel est le message véhiculé et transmis par la Télévision Malgache ou TVM qui est la chaîne Nationale et qui diffuse dans toute l'Ile.

II. L'éducation des filles.



Figure 4 : Rassemblement le lundi matin à l'Association Zazakely

II.1. Importance de l'éducation des filles

L'éducation et la scolarisation des filles ou plutôt la descolarisation des filles sont des sujets de polémique intemporels. De nombreux travaux de recherche ont été publiés sur ce thème. C'est pourquoi il nous paraît important de rappeler pourquoi l'éducation des femmes est si importante.

Education des filles synonyme de développement

Une meilleure éducation des filles garantit une meilleure santé maternelle, réduit la mortalité infantile, améliore la qualité de la nutrition au sein de la famille, et renforce la main d'œuvre potentielle ainsi que la croissance économique.

Les effets bénéfiques de la scolarisation des filles ont été évoqués à de multiples occasions. Les principaux arguments sont les suivants :

- La scolarisation des filles a une incidence sur la condition socioéconomique des femmes et sur le développement économique en général. La scolarisation peut déboucher sur un emploi mieux rémunéré qui favorise la croissance de la productivité économique à l'échelle nationale. La différence entre les salaires des hommes et des femmes ayant des fonctions et des responsabilités similaires reste toutefois un problème dans la grande majorité des pays.

- La scolarisation des filles a par ailleurs un impact important sur le succès des programmes de lutte contre la pauvreté et de développement équitable et durable. Outre les retombées économiques liées au niveau d'instruction (opportunités d'emploi et de revenu), la scolarisation féminine contribue à changer les attitudes face aux conditions sociologiques et psychologiques qui font perdurer la pauvreté (PNUD, 1997).
- La scolarisation des filles surtout dans l'enseignement secondaire, a une incidence sur la baisse de fécondité. A quelques exceptions près, l'augmentation du niveau d'instruction et la baisse de l'analphabétisme s'accompagnent de la baisse du nombre d'enfants par femmes, les femmes instruites ayant tendance à se marier plus tard et à utiliser davantage les moyens de contraception.
- Les femmes instruites sont mieux informées et peuvent prendre des décisions concernant la santé, la nutrition et l'hygiène en général et de l'enfant en particulier (baisse de la mortalité infantile). Il existe même une corrélation entre l'éducation des femmes et l'espérance de vie des Hommes (King et Hill, 1993).
- La scolarisation des filles contribue fortement à l'émancipation et à l'autonomisation des femmes, mais aussi des groupes sociaux défavorisés dont elles font partie (populations rurales, minorités ethniques et linguistiques, marginaux urbains). Les femmes instruites sont en mesure d'exiger le respect de leurs droits de citoyennes, notamment le suffrage ou d'autres formes de participation et revendication politiques.
- Enfin, dans le domaine de la paix, la participation scolaire des filles et des groupes défavorisés peut contribuer à mettre fin aux inégalités et aux discriminations qui alimentent les conflits et les intolérances au sein de la société. A cette fin, la scolarisation doit s'accompagner d'une adaptation du contenu des programmes et de la formation des enseignants afin d'éviter que l'école véhicule des attitudes discriminatoires.

En résumé, atteindre l'objectif d'éducation de base pour tous et favoriser le progrès socio-économique en général passe par l'amélioration de la scolarisation des filles et par le développement des systèmes éducatifs solides et durables. Rappelons par ailleurs que les objectifs de la scolarisation des filles sont variés et complexes. Ils touchent tous les domaines liés à l'enseignement tels que l'offre scolaire, l'élaboration du curriculum ou la formation des

enseignants, ainsi que des aspects liés aux besoins socio-économiques comme la disponibilité de services scolaires (cantines, garderies) ou les programmes pour les enfants qui travaillent, y compris ceux qui accomplissent chez eux de lourdes tâches ménagères.

Il est également largement reconnu que l'éducation des filles est l'un des moyens de développement les plus sûrs, non seulement pour les filles elles-mêmes, mais également pour les communautés et la société au sens plus large (dans les domaines socioéconomiques, politique et culturel).

A la lumière des effets bénéfiques de la scolarisation des filles, l'évaluation et la mesure de l'extension, de la qualité mais aussi de l'impact des mesures visant la scolarisation des filles s'imposent donc comme une priorité.

Aujourd'hui, les parents malgaches reconnaissent l'importance des études, ils envoient de plus en plus leurs enfants (filles et garçons) à l'école. Ainsi, le problème ne se poserait plus sur le fait d'aller à l'école mais plutôt sur le fait d'y rester.

II.2. Les causes du décrochage scolaire des filles :

C'est dans ce climat politique troublé doublé d'un contexte d'extrême pauvreté (76.5% de la population se situe sous le seuil de pauvreté) qu'on assiste aujourd'hui à un décrochage-abandon scolaire massif : *« Chaque année, à Madagascar, des centaines de milliers d'enfants abandonnent l'école primaire et plus d'un quart d'entre eux sont finalement privés de toute opportunité éducative. Avec plus d'un million d'enfants non scolarisés, l'exclusion scolaire au cycle primaire est sans conteste l'un des problèmes les plus importants du système éducatif malgache »* (d'Aiglepierre, 2012, p. 10). Et ce phénomène va en s'amplifiant selon l'Institut national de la statistique (INSTAT) : en 2010, le taux net de scolarisation au primaire était de 73,4% alors qu'en 2005 il s'élevait à 83,3%, soit une baisse d'environ 10% en seulement cinq ans (INSTAT, 2005, 2010). Plus d'un quart des enfants en âge d'être scolarisés au primaire sont actuellement victimes d'exclusion scolaire à Madagascar. La situation est également très variable d'une région à l'autre. Par exemple, cinq d'entre elles, Androy, Anosy, Melaky, Sud-Est et Sud-Ouest, ont un taux de scolarité très faible de 55%. D'après l'INSTAT (2010), seulement 22% des enfants entrant dans les écoles primaires du pays arrivent aux collèges, seulement 6% d'entre eux atteignent le lycée, et seulement 1% d'entre eux obtiennent leur baccalauréat.

Les taux de scolarisation au primaire particulièrement élevés observés à Madagascar sont tout à fait encourageants. Toutefois, ce taux semble diminuer suivant le degré élevé du niveau d'enseignement. S'additionne à cela un taux d'achèvement par niveau d'enseignement décroissant. Ces chiffres indiquent que de nombreux enfants quittent les bancs de l'école, on parle alors de décrochage scolaire.

Les raisons de ce phénomène sont nombreuses (manques d'infrastructures, formation des enseignants ect...), mais dans ce mémoire nous ne parlerons que de quelques-unes de ces causes c'est-à-dire de celles qui ont émergés de nos observations et de nos interviews.

II.2.1. Faire des études : une histoire de moyen

Des coûts prohibitifs sont une raison principale invoquée par les parents pour retirer leurs enfants de l'école. La pauvreté est étendue (75% de la population se trouve sous le seuil de pauvreté) et affecte les écoles et les familles de la même façon. La crise économique a eu des effets dévastateurs sur les revenus des ménages et les systèmes d'éducation. Par ailleurs, il y a eu une tendance croissante à faire supporter les coûts par les parents.

Les textes législatifs fondamentaux mettent en exergue son attachement aux différents principes et chartes relatifs aux droits des enfants qu'elle considère comme une partie intégrante du droit positif malagasy. Effectivement, la constitution mentionne le fait que: « Tout enfant a droit à l'instruction et à l'éducation sous la responsabilité des parents dans le respect de leur liberté de choix¹² ». De plus, ces principes inscrivent également que l'Etat doit organiser un enseignement primaire gratuit et obligatoire pour tous.

Néanmoins, la notion de gratuité reste très obscure actuellement dans les écoles publiques notamment à l'EPP Ambavahadimangatsiaka à cause de la présence de certain nombre de frais pour pouvoir scolariser les enfants. C'est le cas des droits d'inscription et des cotisations FRAM qui sont des charges acceptées mais peu supportées par les familles vulnérables ainsi que des charges relatifs à l'équipement des élèves.

L'éducation commence par un cycle primaire de cinq années d'étude à Madagascar et peut être dispensée dans des écoles publiques ou privées selon les textes législatifs ; mais dans les deux cas il demande toujours un important investissement financier. Dans ce contexte de pauvreté au niveau familial et d'étude payant surgissent alors le phénomène de descolarisation

¹² Article 23 Constitution 3^{ème} République

et de décrochage scolaire, depuis même le cycle primaire qui est le début de la scolarisation des enfants.

Les dépenses commencent dès l'inscription de l'enfant au sein d'un établissement par le paiement du « droit d'inscription ». Ce droit est payé au début des rentrées scolaires, lors des périodes d'inscription s'étalant ordinairement d'une semaine avant et trente jours après le début des cours. Elle est de l'ordre de six mille ariary à l'EPP Ambavahadimangatsiaka et de 20.000 ariary pour le lycée d'Ivato-Aéroport. Pour le lycée, à ce droit d'inscription s'ajoute 6000 ariary, prix du tee-shirt pour l'éducation physique et 4000 ariary, argent qui sera versé dans la caisse de la coopérative des parents d'élèves le FRAM. Cette dernière somme est déduite pour chaque parent d'élèves c'est-à-dire que pour deux enfants scolarisés les parents ne paient que 4000 ariary.

Les droits d'inscription perçus rentrent directement à la caisse des établissements concernés et servent à financer les dépenses courantes de l'école. Certes, les établissements scolaires fonctionnent comme des institutions autonomes ces derniers temps vu l'insuffisance de fonds en raison de suspension des financements externes pour appuyer le secteur éducatif.

Puis, vient l'achat des fournitures scolaires à savoir : une blouse, un short, un écusson au nom de l'établissement, l'uniforme du lundi, le cartable, les cahiers,... Les enfants du primaire bénéficient des kits scolaires distribués par l'Etat. Mais au-delà du primaire, ce sont les parents qui paient les fournitures de leurs enfants.

Enfin, viennent le FRAM, argent que les élèves doivent payer chaque mois au cours de l'année scolaire pour payer le salaire des maîtres FRAM. Il varie chaque mois en fonction des heures de cours effectués par chaque enseignant. Pour certains établissements, cet argent est payé en une fois lors de la rentrée avec le droit d'inscription. Pour certains parents, il y a encore le frais de transport de leurs enfants pour ceux qui n'habitent à proximité ou le loyer pour ceux qui habitent vraiment loin (ce cas se présente souvent pour les enfants qui vont au lycée ou à l'université). Mais il peut encore y avoir des dépenses supplémentaires au cours de l'année scolaire (rénovation ou construction d'infrastructure scolaire, divers célébrations au sein de l'établissement, sortie scolaire et voyage d'étude...).

Les dépenses augmentent au fur et à mesure que l'enfant atteint un niveau d'enseignement élevé ce qui explique la diminution du taux de scolarisation par niveau d'étude (tableau 1) . Là nous voyons bien l'importance de la situation économique des parents pour l'éducation de

ces enfants. Ce qui contraint les parents les plus démunis à retirer leurs enfants de l'école lorsqu'ils n'arrivent plus à joindre les deux bouts entre la scolarisation et les dépenses quotidiennes.

D'autres parents se serrent la ceinture pour pourvoir aux besoins de leurs enfants, pour que ces derniers ne soient pas différents de leurs camarades. Cette réalité se ressent même chez les plus jeunes élèves selon le témoignage d'une enfant : « *tes parents ne pourront pas te scolariser parce qu'ils sont en difficultés, ils pourront peut-être te scolariser jusqu'à l'E.P.P. mais au-delà c'est plus cher et ils ne pourront plus ...* ». Alors souvent, ce sont les enfants qui décident eux-mêmes d'arrêter leurs études. Ce sont les plus souvent les filles qui se sentent plus touchées par cette situation et elles arrêtent leurs études pour travailler afin d'aider leurs parents financièrement. L'indice de parité de genre est calculé à partir du rapport entre l'effectif des filles scolarisées en 2008-2009 et l'effectif des garçons scolarisés la même année. Plus l'indice de parité est proche de 0, plus l'écart entre les taux de fréquentation scolaire des deux sexes est important au détriment de filles alors qu'un indice égal à 1 indique l'égalité totale. De manière générale, à Madagascar, quelle que soit la zone et quel que soit le niveau d'études, l'indice est soit inférieur à 1 soit tout au plus égal à 1, ce qui traduit qu'en termes de proportions, il y a moins de jeunes filles que de garçons scolarisés. (tableau 2)

Tableau 2 : effectif des jeunes scolarisés en 2008-2009

Sous secteur	10-14 ans	15-19 ans	20-24 ans	Total	Indice de parité de genre
Primaire	1 845 490	106 388	0	1 951 878	0,91
Collège	332512	330 135	0	662 647	0,92
Lycée	4 642	80 881	25 339	110 862	0,84
Madagascar	2182644	517 404	25 339	2 725 387	

Source : Statistique MEN, 2009.

II.2.2. Les grossesses précoces :

Durant notre interview avec Nicole¹³, une jeune fille que nous avons interviewée, nous a avoué que : « *Hmm... hitanao ihany ilay hoe manao fitiavana dia solafaka dia bevohoka ary ianao dia tsy afaka hoe atambatra ny zaza sy ny fianarana dia tsy maintsy mijanona.* »

Traduction libre: euh... tu vois lorsque tu aimes et puis tu tombes enceinte alors tu dois arrêter les études car on ne peut pas jumeler enfants et études.

¹³ Les noms ont été volontairement changé pour le respect de l'anonymat de l'informateur

La grossesse précoce est la grossesse qui se présente chez des filles et des adolescentes. À partir de la puberté, le corps de la fille subit des transformations suite auxquelles elle devient une femme capable de reproduire sexuellement. Cependant, cela ne veut pas dire que la fille soit prête et encore moins préparée pour vivre la maternité.

D'après plusieurs études, la grossesse précoce est de plus en plus fréquente. Lorsque nous avons interviewé Nicole elle nous a raconté que des cinq premières filles qui étaient scolarisées à Zazakely, dont elle, une seule n'avait pas été victime de ce cas de grossesse précoce. La grossesse précoce a un certain lien avec la situation sociale, qui a à voir avec un manque d'éducation en matière de reproduction et de comportements sexuels, l'absence de conscience propre à l'âge et à d'autres facteurs, tels que la pauvreté (qui oblige à vivre sous des conditions d'entassement, par exemple). Il se peut aussi que la grossesse précoce survienne d'un viol. Les grossesses à l'école étant sanctionnées d'un renvoi définitif selon le règlement qui régit le fonctionnement des établissements publics mais selon la directrice de l'EPP d'Ambavahadimangatsiaka, généralement, elle n'a pas besoin de renvoyer les jeunes filles de l'EPP qui tombent enceinte car par honte, elles ne reviennent plus à l'école dès qu'elles apprennent leur grossesse.

Il est commun que la grossesse précoce soit condamnée du point de vue social et familial. L'adolescente enceinte est considérée « coupable » d'une situation « indésirable » et a donc tendance à être discriminée sans pouvoir compter sur l'aide dont elle a besoin. C'est pour cette raison que les experts insistent sur le fait que la mère précoce doit compter sur le soutien de sa famille et doit être accompagnée lors des visites médicales et des soins.

Outre les difficultés habituelles liées à la grossesse, la mère adolescente peut également éprouver des souffrances morales liées à sa position particulière dans la société, à l'attitude de sa famille qui peut aller du soutien au rejet complet, à sa relation avec le père de l'enfant qui peut lui-même être mineur et donc pas forcément capable de la soutenir suffisamment, ainsi qu'aux choix qui se posent à elle : décider de garder l'enfant est un choix lourd pour la famille entière, tandis que choisir l'avortement pose également problème dans certains pays comme à Madagascar où l'avortement est interdit et sévèrement puni par la loi malgache – même en cas de danger pour la santé de la mère ou de l'enfant, ou en cas de viol.

Pour toutes les jeunes filles qui sont tombées enceintes au cours de leur scolarisation, la première solution qu'elles ont décidé d'adopter est de quitter l'école et d'arrêter les études

pour chercher du travail (alors que certaines ne sont même pas encore majeures et n'ont pas fini le collège). La plupart d'entre-elles rêvaient, par exemple, de devenir médecin, mais aujourd'hui, alors qu'elles n'ont pas encore passé les 25 ans devenues mère, leurs espoirs pour l'avenir ne réside plus que dans la réussite de leurs enfants. Bien qu'étant aussi jeunes, elles devraient encore songer à leur épanouissement personnel, elles ont arrêté les études au profit de leur statut de mère de famille.

II.2.3. La scolarisation tardive

« ... il y en a une qui n'est ni tombée enceinte ni mariée mais elle a étudié et elle a eu son B.E.P.C. mais elle n'a pas été prise au lycée parce qu'elle a dépassé la limite d'âge... » selon Nicole.(figure 5)

Le système éducatif malgache suit une structure 5+4+3 soit cinq ans de primaire, 4ans de collège et trois ans de lycée, le passage d'un cycle à un autre étant réglementé par la réussite d'un examen d'état : le CEPE pour le primaire, le BEPC pour atteindre le lycée et après avoir effectué douze ans d'étude le Baccalauréat marque la fin du lycée.

La scolarisation est obligatoire à l'âge de six ans. Ainsi, un enfant étant scolarisé à l'âge de 6 ans, s'il ne redouble aucune classe, atteindra le lycée à l'âge de 16 ans et terminera ses études secondaires à 18ans. Toutefois, dans les milieux défavorisés ou ruraux, la scolarisation des enfants est souvent plus tardive et l'âge d'accès au lycée public est limité à 22ans. Dans la plupart des cas, les élèves qui ne seront pas admis dans les écoles publiques se tourneront vers le secteur privé mais où iront ceux qui n'auront pas les moyens d'y adhérer?

Le taux net de fréquentation scolaire (2008-2009) montre que seuls un peu plus de la moitié des filles et des garçons en milieu urbain et un peu moins du quart en milieu rural sont scolarisés dans le niveau correspondant à leur âge(. Les effectifs des jeunes scolarisés entre 2005 et 2009 dans le primaire, au collège et au lycée ont augmenté respectivement de 6,1%, 11,2%, et 15,5%. Le taux d'accroissement est nettement plus prononcé au collège et au lycée. Cependant, le taux d'accroissement au niveau collège et au lycée est légèrement plus fort pour les garçons que pour les filles, ce qui explique une très légère baisse de l'indice de parité de - 0,5% (collège) et de -0,6% (lycée). (tableau 3)

La scolarisation tardive conduit souvent à une grossesse pour les jeunes filles. Prenons le cas de Nicole (figure 5) bien qu'elle fût en classe de troisième, elle avait 19 ans lorsqu'elle était tombée enceinte. Si nous suivons la progression normale d'un enfant scolarisé à l'âge de 6 ans, elle à 19 ans, elle aurait dû être en première année de l'université. Il existerait ainsi deux

périodes distinctes dans la scolarité des filles, l'une avant la puberté, caractérisée par la réussite scolaire et l'autre, après la puberté, caractérisée par de moindres performances. Le mariage précoce ou la grossesse sont effectivement des motifs fréquents d'abandon scolaire chez les filles.



Figure 5: Photo d'une adolescente mère du Village de la Solidarité

Tableau 3 : Taux d'accroissement des effectifs des élèves scolarisés entre 2005-2009

	Primaire	Collège	Lycée
Fille	6,4%	10,9%	15,1%
Fille 10-14	6,6%	11,3%	15,4%
Fille 15-19	2,7%	10,3%	15,9%
Fille 20-24			11,6%
Garçon	5,7%	11,4%	15,8%
Garçon 10-14	6,0%	12,0%	16,0%
Garçon 15-19	2,3%	10,8%	16,7%
Garçon 20-24			13,1%
Ensemble	6,1%	11,2%	15,5%
Indice	0,6%	-0,5%	-0,6%

Source : Service statistique MEN 2005-2006 et 2008-2009

Conclusion de la première partie

Le dernier *Rapport national sur le développement humain 2010* (INSTAT, 2010) montre que l'indice sexo-spécifique de développement humain (ISDH) à Madagascar a connu une croissance forte et régulière de 1993 à 2008, où il est passé de 0,388 à 0,569 durant cette période, soit une hausse de 46,6 %. La condition des femmes malgaches se serait donc considérablement améliorée : elles sont de plus en plus nombreuses à être scolarisées, elles sont en meilleure santé, et leur espérance de vie a augmenté.

Un ISDH en croissance constante, mais un indice de participation des femmes en dents de scie : c'est bien l'accès des femmes au pouvoir qui semble poser problème dans la société malgache d'aujourd'hui. Pour employer les termes anglais, ce n'est pas l'*empowerment* (autonomisation) des femmes – en leur donnant les moyens d'avoir *le pouvoir de faire* quelque chose, l'éducation étant le plus efficace de ces moyens – qui rencontre de la résistance, c'est le *power* proprement dit, c'est-à-dire le fait d'avoir *du pouvoir sur* les autres.

C'est donc là que se cacherait l'antiféminisme à *la malgache*, soigneusement camouflée sous la performance parfaitement respectable d'un ISDH en hausse régulière. Pendant longtemps, les études comparatives menées à l'échelle continentale ou régionale pour ainsi dire « n'y ont vu que du feu », tandis que les expertes et les experts internationaux ont conclu à l'existence de l'« exception malgache », quand les institutions internationales ont commencé vers la fin des années 80 à commander des études basées sur des données « désagrégées par sexe ». Ainsi, une étude sur l'éducation des filles dans six pays de l'Afrique australe et orientale en 1992 a constaté de graves disparités entre les taux de scolarisation des filles et des garçons dans tous les pays étudiés, sauf à Madagascar.

Pour combattre ces préjugés et ainsi arriver à une véritable égalité gagnée et méritée, la seule arme que nous ayons resté toujours l'éducation et la formation. Il est également largement reconnu que l'éducation des filles est l'un des moyens de développement les plus sûrs, non seulement pour les filles elles-mêmes, mais également pour les communautés et la société au sens plus large (dans les domaines socioéconomiques, politique et culturel). Nous avons aussi vu les difficultés que les jeunes filles scolarisées peuvent rencontrer. Nous avons pu constater de nos interviews que l'un des facteurs déterminants qui les avaient poussées à arrêter l'école est l'argent. Cette pauvreté qui les entourait, cette difficulté de laisser leur mère seule à prendre en charge leur besoin. Mais d'un autre côté, il y a aussi les grossesses

précoces sont en passe de devenir un fléau social au sein des communautés de base malgaches. Non seulement les grossesses précoces sont généralement sanctionnées dans la société malgache (surtout à l'école) mais elles sont aussi dangereuses pour la santé de la jeune mère et de l'enfant. De plus, nous avons aussi parlé de la scolarisation tardive qui pourrait aussi résulter des difficultés économiques des parents et entraîner des grossesses précoces. Et enfin, il y a les stéréotypes de genres, bien que l'école doive être un lieu d'égalité, où les jeunes filles devraient renforcer leur personnalité, affirmer leur identité ; la réalité est tout autre. L'école n'est que le reflet de la société, elle transmet au jeune les valeurs de la société. Les causes que nous avons évoquées dans cette partie sont en fait liées entre elles. Que ce soit la pauvreté, la grossesse précoce, la scolarisation tardive ou le comportement des enseignants, l'arrêt des études ne devrait pas être une fatalité mais ces situations influent toutes sur la mentalité et l'estime de soi de ces jeunes filles et détruisent leur espoirs d'avoir une vie meilleure et de dépasser leurs parents. Ces situations se retrouvent dans l'école de l'association Zazakely. Dans la deuxième partie, nous allons voir les mesures qui ont été mises en place pour aider ces jeunes filles à se réinsérer dans la société.

DEUXIEME PARTIE. Terrains : L'association Zazakely et l'éducation des filles.

L'école de l'association Zazakely (le « petit enfant » en malgache) créée à Antsirabe par l'association franco-suisse éponyme en 2001 lutte depuis cette date contre la descolarisation et le décrochage scolaire qui touchent les enfants du quartier défavorisé de Mahazina. Il est à noter que l'école Zazakely ne visant pas à se substituer à l'enseignement public car les élèves de l'association vont à mi-temps, soit le matin, soit l'après-midi à l'école publique, et l'autre partie de la journée ils viennent à l'école Zazakely où ils prennent leurs repas et suivent les cours de soutien ou de rattrapage.

En 2006, Zazakely-Suisse est née suite à la rencontre des fondateurs de l'association Zazakely et des fondateurs de cette branche suisse de l'association, en Suisse.

I. Présentation de Zazakely :

I.1. Le personnel de Zazakely :

L'école, le centre d'apprentissage et le centre social Zazakely comptent deux directeurs (un pour l'école et le centre social, l'autre pour le centre d'apprentissage), trois enseignants, une aide enseignante, deux cuisinières et une aide-ménagère pour les week-ends afin que les enfants aient au moins un repas par jour, deux gardiens (un par site), un homme à tout faire et du personnel saisonnier en fonction des besoins. L'école accueille environ 200 enfants, ce nombre variant selon les rentrées scolaires (236 élèves pour l'année 2014-2015). Dans le cadre de nos recherches, nous nous sommes limité à l'école et au centre social de Zazakely, de ce fait, les mentions directeur qui suivront feront référence au directeur de l'école et du centre social.

I.2. Les objectifs de l'association :

Lors de son ouverture, l'association Zazakely-France s'est fixé six objectifs présentés dans le dossier de présentation de l'association française :

- Repérage des enfants nécessiteux ;
- Rapprochement avec l'école (paiement des frais de scolarité) ;
- Instauration d'une cantine ;
- Mise en place d'une garderie ;
- Aide aux devoirs ;
- Travail en lien avec la famille.

Plus tard, lors de sa création, l'Association Zazakely-Suisse s'inspirera de ces objectifs.

I.3. Le règlement de Zazakely :

Les règlements que nous citons ici sont les règlements qui sont sortis de nos entretiens avec le Directeur de l'association :

- Les absences non justifiées de plus de 15 jours de l'association et/ou de l'EPP sont sanctionnées d'un renvoi définitif de l'association. Pour contrôler la présence régulière des élèves à l'école et à l'EPP, le directeur de l'association collabore avec la directrice de l'EPP d'Ambavahadimangatsiaka.
- Le triplement n'est pas admis sous peine d'un renvoi définitif de l'association. Pour éviter ce cas, le directeur de l'association s'entretient avec l'élève et ses parents pour discuter du choix de l'orientation de l'enfant (formation professionnelle).
- Le fait de tomber enceinte n'est pas toléré dans l'association et provoque l'expulsion définitive de l'association.

II. les besoins couverts par les alliances éducatives Zazakely

II.1. repérage des enfants nécessiteux

« Ny ato izany manko ny tena marina hoe ny olona tsy manana no raisin-dry zareo dia izahay rahateo moa tsy manana, dia...mamanay sahirana dia dadanay koa sahirana dia avy eo mamanay maty dia tsy maintsy niditra tato aho satria tsy vitan'i dadanay intsony... » Telle est la réponse de Nicole sur son adhésion dans l'association. Nous pouvons traduire par : « *ici donc...ce sont les personnes nécessiteuses qu'ils prennent, comme nous notre mère est en difficulté et notre père aussi est en difficulté,...puis notre mère est décédée alors j'ai été obligée d'entrer ici car notre père n'y arrivait plus...* »

L'association Zazakely est née lors de la rencontre en 2001 d'un couple franco-malgache dont l'épouse est originaire d'Antsirabe et d'une personnalité du quartier de Mahazina, les premiers bénéficiaires de l'association restent les habitants du quartier de Mahazina, tout particulièrement l'habitant du village de Mahazina. Se situant à proximité de l'association, ils connaissent l'existence de l'association bien qu'aujourd'hui l'association reçoit des enfants d'autres quartiers d'Antsirabe (Avaratsena, Mandaniresaka,...).

Tel est le cas de Nicole, une jeune femme de vingt et quatre ans, issue d'une famille défavorisée du quartier de Mahazina lieu de création de l'association. Elle est l'une des premières ayant profité de l'association car elle a adhéré à l'association dès sa création.

Comme la plupart des jeunes de l'association sa mère était blanchisseuse et son père tireur de pousse. Elle est l'aînée d'une fratrie de trois enfants et elle est aussi fille unique. Sa plus grande motivation était de pouvoir aider ses parents malheureusement ses parents sont tous deux décédés. Elle a d'abord perdu sa mère lors de sa scolarisation en 2000, quelque temps avant l'ouverture de l'association. Elle a dû arrêter l'école à l'âge de vingt ans en 2010 en classe de troisième car elle était tombée enceinte. Bien qu'un sponsor étranger de l'association lui ait proposé de payer ses études et une gardienne pour l'enfant, elle a déjà pris sa décision pour arrêter ses études car pour elle, son enfant est désormais sa priorité. Suite à un désaccord entre elle et l'ancienne directrice de l'association elle a déménagé mais le nouveau directeur a continué à prendre de ses nouvelles et il l'a même aidé financièrement pendant sa grossesse. Elle s'est mariée avec le père de son enfant. Mais en 2012, son père décède à son tour et elle déménage à nouveau à Andranomafana. Là, elle continue toujours de garder le contact avec l'association Zazakely et lorsque le nouveau directeur prend la direction de Zazakely, elle postule à un poste dans l'association. Elle travaille jusqu'à aujourd'hui au bassin de spiruline de l'association. Actuellement, elle a deux filles dont l'une âgée de quatre ans est en classe de maternelle à Zazakely l'autre âgée seulement de deux est gardée par une gardienne à la maison. Avec du recul, elle se dit fière de son parcours et ne regrette à aucun moment ses choix car la réussite de l'éducation de ses enfants est ce qui prime pour elle. Lorsqu'on lui demande si elle n'a pas peur que ses enfants refassent son parcours, elle dit ne ressentir aucune crainte car cela dépendra de l'éducation qu'elle leur inculquera et que lorsque le moment viendra, elle ne manquera pas de leur conter son parcours.

Aujourd'hui, l'association est de plus en plus connue mais les places étant limitées, la sélection des enfants se fait par étude de cas et en fonction de ceux qui ont le plus de difficultés économiques car « *même les fils des familles riches veulent venir ici! L'objectif c'est pour les familles pauvres...* » alors pour contrôler la véracité de la situation d'une famille, le directeur fait des descentes inopinées sur le terrain dans les familles. Selon le directeur de l'association si les familles étaient au courant à l'avance des visites, elles cacheraient leurs objets de valeur comme le réfrigérateur, le microonde, ... Certains vont même jusqu'à emprunter la maison du voisin plus pauvre pour montrer qu'ils sont nécessiteux.

Pour l'année scolaire 2014-2015, l'effectif total de Zazalely est de 236 élèves dont 136 pris en charge par Zazakely-Suisse et 100 par Zazakely-France mais des enfants en attente d'être

recrutés dans l'école figurent encore dans une liste d'attente. Les enfants aidés par Zazakely-Suisse sont scolarisés pour toute la durée de leurs études c'est-à-dire jusqu'à la fin de l'université s'ils y parviennent. Le recrutement des élèves et la gestion de ces deux parties de Zazakely est assurée et gérée par le directeur. Bien que l'association ait deux branches : France et Suisse, le directeur de l'association gère Zazakely de sorte qu'aucun enfant, ni enseignants, ni même les dirigeants des deux branches ne sachent qui est scolarisé par tel ou tel branche. Comme, Zazakely-France scolarise les enfants jusqu'à la fin des études obligatoires, les enfants de Zazakely-France qui veulent poursuivre leurs études supérieures basculent vers Zazakely-Suisse.

L'association prend en charge les enfants de 4 ans et plus mais les enfants du village de la solidarité sont admis systématiquement dans l'association dès leurs trois ans.

II.2. Scolarisation des enfants :

Après identification des familles à aider, l'association Zazakely envoie les enfants dans des établissements publics selon leur niveau d'étude. Pour être admis au sein des écoles publiques, les enfants doivent avoir leur acte de naissance ce qui n'est pas souvent le cas parce que souvent les parents des quartiers défavorisés ne savent pas lire ni écrire ou bien ils n'ont pas fait beaucoup d'études. Jeanne¹⁴, une mère du quartier nous raconte que sa fille n'a eu son acte de naissance qu'à neuf ans parce que la famille avait peur d'entrer dans les bureaux publics (biraom-panjakana).

Dans un premier temps, l'association fait reconnaître les enfants dans leur dignité. Cela implique notamment qu'ils soient inscrits au registre de l'état. Dans un second temps, elle veille à ce que leurs droits à l'éducation et à la scolarisation soient respectés, d'abord dans le cadre de Zazakely et, dès que possible, dans les écoles de la ville.

Dès lors, outre ses contacts avec l'administration, le directeur est également amené à trouver les écoles publiques prêtes à accepter les enfants du quartier de Mahazina.

Erica¹⁵ est une jeune fille qui vit avec sa mère, son beau-père et ses demi-sœurs. Sa relation avec son beau-père est tendue au point que ce dernier décide de ne plus l'envoyer à l'école. Contrainte d'arrêter l'école à l'âge de quatorze ans, elle passe ses journées à jouer au foot et à trainer dans les rues d'Antsirabe jusqu'à ce que sa mère décide de voir le directeur de

¹⁴ Les noms ont été volontairement changés pour le respect de l'anonymat de l'informateur

¹⁵ Les noms ont été volontairement changés pour le respect de l'anonymat de l'informateur

l'association pour lui exposer le cas de Erica et lui demander de la prendre dans l'association. Elle était en classe de 5^{ème} lorsqu'elle a arrêté l'école, aujourd'hui, elle continue les études au collège d'Ivohitra et va passer son brevet pour entrer au lycée. Son rêve est de devenir médecin et aujourd'hui, grâce à l'association, elle a la chance de pouvoir aspirer à réaliser ce rêve.

II.3. Instauration d'une cantine

Dans les situations de détresse humaine rencontrées à Mahazina, la fréquentation de l'école passe par la résolution préalable de problèmes externes à l'école, notamment liés aux facteurs familiaux et sociaux relevant de « l'adversité structurelle » ou du « désavantage familial » avec lesquels les jeunes doivent composer (Gilles, Alliances éducatives à l'école Zazakely (Madagascar) Tièche Christinat et Delévaux, 2012, p. 9). Ainsi, en fournissant les repas de midi aux enfants du quartier, l'école Zazakely permet d'agir dans un premier temps sur des besoins alimentaires de base et de s'assurer, dans un second temps, que les enfants seront physiquement aptes à bénéficier des apprentissages proposés.

Pour Jeanne, mère de deux élèves qui vont à Zazakely, l'existence de la cantine est une véritable aubaine car son mari étant tireur de pousse, elle a du mal à rejoindre les deux bouts et grâce à la cantine, au moins, elle n'a plus à s'inquiéter pour le repas de midi de ces deux enfants.

I.4. Formation des jeunes

A ce jour, quelques jeunes terminent leur scolarité obligatoire et s'orientent vers des études supérieures ou des apprentissages. Actuellement, trois jeunes de l'association ont accédé aux études supérieures dont deux vont à des universités privées d'Antsirabe et l'un va à l'université d'Antananarivo. D'autres vont dans le deuxième lieu du dispositif Zazakely, le centre d'apprentissage de Fiadanantsoa qui a pour objectif de former des jeunes à des métiers (tissage, couture, élevage, culture, cuisine). Certains enfants ne veulent plus continuer l'enseignement général comme le cas de Marie¹⁶, de ce fait l'association lui avait offert des formations professionnalisantes.

Elle nous a raconté : « *Dia nianatra français tany amin'ny école hafa koa izaho ! Efa saika efa saika naverin'ilay directrice hianatra teto izaho fa hoy aho hoe efa tsy maharaka intsony aho hoy aho dia tsy nanao aho! Hoe ampiarina manao cours Arcade hoy izy dia tonga dia*

¹⁶ Les noms ont été volontairement changés pour le respect de l'anonymat de l'informateur

ampianariny ianao dia tsy nety aho fa efa tsy maharaka intsony aho hoy aho fa aleo hijanona fa aleo hanao zavatra hafa mihitsy »

Que nous avons traduit par : « et j'ai aussi appris le français dans une autre école ! La directrice a même failli me rescolariser mais je lui ai dit que je n'allais plus suivre alors je n'ai pas voulu ! et puis elle a proposé de me faire suivre des cours Arcade mais je n'ai pas voulu je lui ai dit que je préférais faire autre chose »

Mais, il y a aussi ceux qui sont pressés de trouver de l'argent pour gagner leur vie et qui veulent arrêter leurs études top tôt ; dans ce cas, le directeur actuel les raisonne et les motive pour poursuivre leurs études en leur expliquant que s'ils cherchent du travail sans diplôme, ils n'en trouveront pas.

Mais parfois, c'est aussi le directeur qui propose aux élèves d'arrêter l'enseignement général pour se former à un métier lorsqu'il voit que l'enfant ne pourra pas aller très loin dans ses études à l'exemple de Lydia. C'est une jeune fille de l'association qui a raté le baccalauréat deux fois de suite, puis avant de faire une troisième tentative le directeur l'a persuadé de suivre une formation de coupe et couture en lui disant : « le baccalauréat ! Même si tu as du travail, tu peux faire le baccalauréat, tu pourras passer le baccalauréat ! Chaque année, il y aura toujours le baccalauréat ! Il faut profiter de faire une formation professionnelle. ». Elle vient d'obtenir son certificat de formation en coupe et couture.

Ainsi, le fait de se tourner vers une formation professionnalisante est toujours un consensus entre le directeur, les enseignants, l'élève lui-même et les parents. Le directeur et les enseignants évaluent l'aptitude des élèves en fonction de leur performance puis ils orientent les élèves en leur expliquant les choix qui se posent aux élèves. Une fois que les élèves ont fait leur choix vient alors le moment de convaincre les parents.

Marie est l'une des plus grandes bénéficiaires de ces formations. C'est une jeune femme âgée de 26 ans issue d'une famille très pauvre de Mahazina. Elle est la troisième d'une fratrie de six enfants. Ces trois petits frères et sœurs sont issus d'un second mariage de sa mère. Elle a quitté l'école à dix ans suite à son échec à l'examen CEPE. A l'époque son beau-père avait eu un accident qui lui a coûté une jambe, les deux aînés de la famille étaient partis en déplacement très loin pour le travail et son père biologique n'a jamais contribué à quoique ce soit dans son éducation. Sa mère blanchisseuse ne parvenait plus à subvenir aux besoins de la famille. Elle décide alors de partir à Antananarivo pour travailler en tant qu'aide-ménagère

dans une famille. L'ancienne directrice de l'association, une amie de la famille, passe chaque mois à Antananarivo et elle en profite pour passer son salaire à sa mère. Au cours d'une année où elle prenait ses vacances annuelles, la directrice de l'association lui apprend l'ouverture de l'association et lui suggère d'arrêter son travail et de reprendre ses études grâce à l'association. Au départ, elle hésite mais l'ancienne directrice parvient à la convaincre au final. Dans un premier temps, la directrice veut lui faire suivre des cours accélérés pour passer le BACC mais après environ cinq ans de travail loin de l'école, elle refuse de reprendre des études car elle a peur de ne plus suivre. Des sponsors étrangers touchés par son histoire lui offre des cours d'italien, parallèlement, elle s'installe chez la directrice. Mais plus tard, suite à un désaccord avec l'ancienne directrice, elle se voit contrainte de revenir vivre chez sa mère où elle devient une charge. Lorsque le nouveau directeur prend la gérance de Zazakely, elle revient à l'association qui lui offre des cours de français, d'informatique, de couture, de formation à l'alphabétisation... elle profite de chaque occasion pour renforcer ses acquis et acquérir de nouvelles compétences. Aujourd'hui, elle est aide-maitresse à la maternelle de l'association, elle est mariée et a deux petits garçons dont l'un âgé de huit ans va à l'EPP grâce à Zazakely et le benjamin âgé seulement de deux ans. Elle et sa mère travaillent toutes deux dans l'association. Sa mère est cuisinière à Zazakely. Bien qu'insatisfaite de ce que la vie lui a offert, elle est fière de son parcours car sa plus grande crainte était de rester une « Ikala zaninina¹⁷ » toute sa vie. Car il y a encore dix ans, c'est ce qui se présageait dans son avenir et elle n'aurait jamais imaginée être là où elle est aujourd'hui. Elle considère que c'est grâce à l'association qu'il y a eu ce retournement de situation dans sa vie et qu'elle peut espérer aller encore plus loin.

II.5. Les appuis scolaires

Les paroles qui reviennent toujours lorsqu'on parle de l'association Zazakely est que cette dernière ne veut pas se substituer à l'éducation publique, les prestations offertes à Zazakely se limitent à des cours d'appuis, des aides aux devoirs et des renforcements des acquis des élèves.

Pour les élèves de l'EPP d'Ambavahadimangatsiaka, comme les deux établissements sont en parfaite collaboration et que leurs enseignants font souvent les même formations, les enseignants de Zazakely ont la répartition annuelle des enseignants de l'EPP ce qui leur permet de suivre les acquis des élèves. Les enseignants de Zazakely nous ont certifié qu'ils

¹⁷ Terme tiré d'une chanson populaire désignant le sort d'une personne ayant arrêtée les études très tôt au niveau primaire

ne dispensaient pas de nouvelles connaissances aux élèves et qu'ils ne faisaient qu'un renforcement de ce qu'ils avaient déjà appris. D'ailleurs, ils consultent les cahiers de l'EPP des élèves. Leurs cours à Zazakely se font l'après-midi ou le matin lorsque les élèves ne vont pas à l'EPP.

Pour les élèves du collège et du lycée, leurs cours à Zazakely se font le soir vers dix-sept heures après la sortie des écoles publiques et le mercredi après-midi. La présence n'est pas obligatoire. De ce fait se sont les élèves, qui ont besoin d'aide pour faire les devoirs ou d'une consolidation des explications des cours de la journée au CEG ou au lycée, ou même le besoin d'un lieu calme pour réviser, qui viennent le soir étudier à Zazakely. Là les cours sont individualisés c'est-à-dire que les enseignants ne donnent plus cours mais attendent la sollicitation des élèves.

II.6. Travail pour les parents, les mères

La grande majorité des enfants vit avec ses parents, chez des membres de leur famille ou chez des personnes qui les ont accueillie. Les mamans se sont investies dans l'école Zazakely, elles travaillent en communauté, alors qu'avant la plupart d'elles se prostituaient pour gagner de quoi nourrir leurs enfants. Des tentatives de solution passent par un emploi offert aux parents, ce qui participe alors à une (re)construction de l'économie familiale, préalable à la (re)construction de la scolarité des enfants.

Un atelier de broderie où les femmes du quartier faisaient des nappes de tables a été ouvert. Mais aujourd'hui, cet atelier a été fermé à cause de la concurrence, de l'absence d'un débouché pour les produits et du manque de salle.

Le besoin de reprendre en main le destin de Mahazina par ses habitants s'est manifesté et un comité de quartier a été créé. Parmi ses objectifs figurent l'organisation de la vie sociale, mais aussi l'incitation des familles à contribuer financièrement à la scolarité de leurs enfants.

II.7. Activités de vacances

Durant les vacances, afin que les enfants ne retournent pas dans la rue, l'école reste ouverte et les enseignants organisent des activités de loisir, à l'instar des colonies de vacances. Deux tiers des enfants en profitent, alors que le dernier tiers part en brousse dans les familles. La gestion de ce temps de vacances est essentielle pour que l'enfant continue à fréquenter l'école ainsi que pour la stabilité des familles.

Pendant les vacances scolaires, de nombreux étrangers arrivent à l'association pour faire du bénévolat, alors les enseignants de Zazakely se relaient pour partir en vacances avec leur famille.

II.8. Le village de la solidarité

Le village de la solidarité est un village particulièrement pauvre appartenant au quartier de Mahazina. Les habitants de ce quartier sont tous apparentés à la même famille. Avant l'aide octroyée par Zazakely, ce village était surnommé Sodome et Gomorrhe ce qui reflète la vie de ces habitants. Touchés par la condition de vie de ces habitants, la famille Counet a décidé de les aider entre autres en refaisant le toit de leurs maisons, en installant un point d'eau dans le village. Sodome et Gomorrhe change de nom et devient le village de la solidarité.

II.9. Autres

Depuis que l'association Zazakely suisse envoie sur place de manière régulière des jeunes européens (civilistes ou personnes en congé sabbatique), on constate l'importance de ces nouvelles alliances éducatives pour le coaching du personnel local et pour la continuité du projet. Des effets sur la diminution du décrochage scolaire des enfants se font également sentir. Ces personnes ne partent pas pour « faire à la place des malgaches », mais bien pour les aider à réfléchir, à agir, ainsi que pour aider à conceptualiser les besoins futurs.

La combinaison de l'action des habitants du quartier de Mahazina avec le soutien des européens montre la possibilité d'avancer, malgré la crise, et d'évoluer positivement, dans un esprit d'alliance éducative.

Les alliances se jouent alors au niveau de l'environnement socio-économique. L'école peut fournir des emplois (staff) et contribuer à en construire de nouveaux (atelier d'artisanat). Zazakely peut également offrir les conditions de mise en place d'un centre communautaire où des projets peuvent se discuter avec les habitants du quartier en vue d'améliorer les infrastructures, par exemple la construction de points d'eau, le remplacement de toits, ...

III. Ressources mobilisées au sein des alliances Zazakely

L'encadrement humain procuré par le staff de l'école est indispensable pour subvenir aux besoins alimentaires, pour permettre les apprentissages, mais aussi pour assurer les liens entre les familles illettrées du quartier et l'administration. Dans le contexte de Mahazina, le directeur effectue un travail crucial de liaison, il s'assure, entre autres, que les enfants soient enregistrés à l'état civil. Leur existence officielle dans les registres de l'Etat constitue une

condition nécessaire à toute admission dans l'enseignement public. Grâce au soutien de l'association Zazakely-Suisse, l'école reçoit l'aide de coopérants suisses qui participent aux tâches d'enseignement et d'encadrement, ainsi qu'à la mise en place de projets tels qu'un atelier d'artisanat ou un dispensaire. Les coopérants sont pour la plus part des civilistes en service Nationale ou bien des bénévoles. Ils offrent des cours de Français, de mathématiques et d'éducation physique aux élèves de l'association. Parfois, ils participent aussi à la formation des enseignants de l'association.

Du point de vue des ressources matérielles, l'enceinte de l'école Zazakely offre un lieu sécurisant pour les enfants, propice aux apprentissages et à une socialisation encadrée. L'école ouverte le week-end constitue également un lieu de rassemblement pour les enfants ainsi que pour les adultes du quartier lorsque des aspects communautaires doivent se discuter. L'aide à la résolution des problèmes des parents en vue d'influencer positivement la scolarité des enfants, amène l'équipe Zazakely à investir et développer d'autres lieux à l'extérieur de Mahazina. Actuellement, un projet de centre de tissage se développe en périphérie d'Antsirabe avec l'aide de l'association, en vue d'assurer une formation professionnelle aux jeunes qui quittent l'école Zazakely. Ce centre de formation est situé sur le terrain d'une ferme communautaire qui cultive du riz (alimentation de base à Madagascar) pour les besoins des repas offerts aux enfants de l'école Zazakely de Mahazina.

Dès lors, c'est tout un environnement socio-économico-éducatif qui se met progressivement en place en vue d'agir sur la scolarisation des enfants, dans une approche communautaire adaptée au « Sud », et plus particulièrement aux besoins des enfants du quartier de Mahazina. Concernant la nécessité de prendre en considération cette dimension systémique, le constat ne diffère guère de celui qui est fait dans des contextes « Nord ». Comme le rappellent Potvin et Pinard (2012, p. 137) : « *Du point de vue de la réussite éducative globale ou de la réussite éducative scolaire, on peut considérer le décrochage scolaire comme un échec qui touche tous les systèmes, à savoir le jeune lui-même, la classe, l'école, la famille et la société en général* ».



Figure 6: Des élèves de Zazakely qui jouent au babyfoot



Figure 7: Salle de classe de la maternelle

IV. Les limites de l'association Zazakely :

IV.1. Le partenariat avec le public

L'association Zazakely n'envoie pas ces élèves dans les écoles privés. Dans le cas où l'enfant se voit contraint d'étudier dans des écoles privées, l'association ne prend en charge que le droit d'inscription mais l'écologie revient à la charge des parents. De cette situation résulte que si un enfant est rejeté par les établissements publics pour quelques raisons que ce soit il essuierait donc un double rejet bien que certains enfants peuvent encore témoigner des envies de poursuivre leurs études. Comme le cas où l'enfant réussissait l'examen d'Etat (CEPE ou BEPC) mais pas l'examen d'entrée dans les établissements publics ou encore comme le cas de l'amie de Nicole qui a réussi son concours d'entrée au lycée mais qui a dépassé l'âge limite pour entrer au lycée public, elle a dû arrêter les études et suivre une formation de couture.

IV.2. Les formations professionnalisantes

Lors de notre premier jour à Zazakely, nous avons eu vent de l'histoire d'une jeune fille qui avait arrêté sa formation de coiffure et qui avait quitté l'association. Les choix de formation que les jeunes filles peuvent suivre sont très limités et assez mal adaptés pour subsister dans leur société actuelle mais de plus témoigne encore de la présence des

stéréotypes de genre. Ces formations orientent vers des métiers dites féminins comme le tissage, couture, élevage, culture, cuisine pour les filles.

De plus, les jeunes filles doivent choisir un apprentissage sans même savoir si elles avaient de la passion ou de l'habileté pour ce qu'elles risquaient de faire tout au long de leur vie et ce qui allait devenir leur gagne-pain du moins temporairement.

Par ailleurs, rien ne leur assure une réussite et une autonomie dans ce domaine. Considérons par exemple la coiffure, outre le fait qu'elles habitent en milieu rural de plus dans un quartier assez défavorisé, d'ailleurs, il n'est pas certain qu'aller chez le coiffeur soit le souci majeur des habitants de ce quartier ; il y déjà beaucoup de salon de coiffure à Mahazina.

IV.3. Le règlement

Le règlement se référant à la grossesse qui est sanctionné d'un renvoi définitif, nous conduit à la question de la perception du fait de tomber enceinte. Le fait d'utiliser le mot sanction implique donc que tomber enceinte serait mal tel un enfant qu'on punit pour avoir écrit sur le mur. Selon nos correspondants suisses, chez eux si un établissement renvoyait une fille pour ce motif ce serait considérer comme un acte de discrimination sexuelle. Pour expliquer ces mesures, le directeur de Zazakely nous a expliqué que si on ne renvoyait plus les jeunes filles « en faute » alors toutes les autres suivraient leur exemple et que de plus, l'association « Zazakely » de son nom était fait pour les enfants et qu'une fois que l'élève tombait enceinte, elle devenait un parent mais plus un enfant.

IV.4. La centralisation autour du quartier de la solidarité

Lors de nos descentes dans les villages voisins de Zazakely, la plus grande doléance des habitants étaient la centralisation de l'association sur le quartier de la solidarité. Même le directeur de l'association admet que ce quartier garde le monopole de l'attention des sponsors étrangers venant à l'association et sont les plus aidés financièrement et matériellement par eux.

Conclusion de la deuxième partie

L'existence des inégalités dans la société justifie l'existence d'association telle que Zazakely. Cette association, créée à Mahazina depuis 2001, s'est donnée pour rôle d'aider les familles du quartier à scolariser leurs enfants. Lors de sa création, l'association se destinait seulement pour les habitants du quartier mais gagnant de plus en plus de notoriété avec le temps, aujourd'hui, elle est connue dans tout Antsirabe.

A travers les histoires de vie de Nicole, de Marie et de Erica, on peut saisir le drame que vivent les filles déscolarisées. On a surtout pris ces exemples pour mettre en évidence le rôle de l'association Zazakely, et la pertinence de l'approche : suivre le parcours des anciens élèves. Cela pourrait être considéré comme un cas particuliers, mais l'exemplarité des parcours, devrait amener vers une certaine émulation chez les filles. A Zazakely s'ajoute l'école de la vie. Mais il faut reconnaître, que ces filles doivent leur réussite grâce à une aide étrangère. C'est avec des moyens modeste que l'association fait fonctionner l'école. L'initiative et l'efficacité de M. René le directeur actuel sont primordiales. L'action est ponctuelle, mais reproductible à notre avis. Il serait temps d'institutionnaliser l'appui aux descolarisés. Sur ce point, on ne manquera pas de relater ici, le modèle suisse.

TROISIEME PARTIE : Regards croisés sur l'éducation et la réinsertion des filles.

Dans cette partie, nous allons faire une comparaison du système éducatif suisse et malgache afin d'en tirer le meilleur et ainsi proposer des solutions pour empêcher les jeunes filles d'arrêter l'école trop tôt ou bien pour leur réinsertion sociale. Il est vrai que le contexte est très différent. Mais c'est le même problème, un problème humain qu'on doit dépasser et résoudre à l'aube du troisième millénaire. Le séjour en Suisse a été particulièrement riche et profitable pour les binômes malgaches : un autre monde, un autre système éducatif, pourtant, des problèmes communs. Certes, l'altérité joue toujours : le Vaud vu par nous, qui foulons pour la première fois un sol étranger est « le pays où tout va bien ». Il faut vraiment chercher pour voir ce qui ne va pas. Cela vaut pour la réinsertion des filles et la déscolarisation.

I. Présentation générale du système éducatif Suisse:

La Suisse est constituée par 26 cantons . Chaque canton possède sa propre organisation dans le domaine de l'éducation. L'élaboration du programme scolaire, connu sous le nom de plan d'étude, et la scolarisation des élèves sont à la charge du canton tout en respectant les grandes lignes définies par la convention inter cantonale.

Il existe deux niveaux en général : le degré primaire, le degré secondaire et le gymnase. Le degré primaire dure 8ans repartit en deux cycles : premier cycle primaire et deuxième cycle primaire. Ces deux cycles s'étalent respectivement sur quatre ans, puis le degré secondaire dure encore 4 années. Les enfants commencent leur scolarité à l'âge de cinq ans. Après 12 ans d'étude, après avoir décroché l'examen final, qui marque la fin du parcours scolaire obligatoire, l'élève passe au gymnase qui s'étale également sur trois ans.

II. Scolarisation gratuite et obligatoire

En Suisse, l'éducation est à la charge de l'Etat et elle est obligatoire. L'Etat organise l'éducation de sorte que tous les enfants soient égaux et aient les mêmes chances. Ainsi, ils distribuent des manuels scolaires adaptés à chaque niveau (cahiers, livres,...).

Cette initiative de l'Etat suisse montre bien l'écart qu'il y a entre nos deux pays. A Madagascar, il y aussi des distributions de kits scolaires au niveau primaire mais ils proviennent des aides que notre pays reçoit.

Mais en Suisse, il faut dire qu'on ne rencontre pas le problème de la jeunesse de la population et que les parents suisses n'ont pas autant d'enfants qu'ici. De plus, les impôts qu'ils paient peuvent largement couvrir ces frais. Donc si l'Etat peut se charger de la scolarisation de tous les enfants suisses c'est qu'il peut se le permettre.

III. Un système éducatif sélectif :

Le système éducatif Suisse se veut sélectif et exigeant. Dès la 8^{ème} année d'étude, les élèves sont classés selon leur niveau en deux classes : la classe VP et la classe VG. Les élèves les plus doués sont placés dans les classes VP où ils se préparent pour rentrer au gymnase (équivalent du lycée) tandis que les élèves qu'ils disent « manuels » sont envoyés dans les classes VG où ils continuent leur scolarisation obligatoire, ils feront des apprentissages de métiers après. Seul le tiers des élèves qui ont eu les meilleurs résultats passent dans les classes VP.

Mais là encore, ce ne sont pas tous les élèves des classes VP qui iront au gymnase. Les élèves passent un examen final. La note qu'ils obtiennent lors de cet examen s'additionne à leurs notes journalières ce qui leur donne leur note définitive. Ils seront notés sur six (06) et ils doivent obtenir la « moyenne » dans toutes les matières soit un minimum de quatre (04) points au risque d'être recalés.

S'ils n'obtiennent pas cette moyenne de quatre sur six, ils peuvent redoubler la classe afin d'obtenir la moyenne pour passer au gymnase. Mais une fois que les élèves savent qu'ils ont déjà la note requise, certains deviennent des perturbateurs en classe.

Mais à la fin de l'année scolaire, les enseignants peuvent donner un demi-point à un élève qu'ils jugent méritant si c'est le point qui lui manque pour rentrer au gymnase. Les élèves qui n'iront pas au gymnase iront en apprentissage vers d'autres institutions spécialisées tel que l'OPTI et l'UTT.

Chez nous, à Madagascar, la sélection se fait au niveau de l'entrée dans les établissements publics, pour passer du primaire au collège puis du collège au lycée, où les places sont limitées et les élèves doivent passer des concours. Mais comme nous l'avons vu plus tôt, bien des enfants quittent le banc de l'école avant même de passer ces concours.

Selon, des parents suisses à qui nous avons parlé, ils ne considèrent pas que les enfants qui vont en apprentissage d'un métier soient plus défavorisés que ceux qui vont au gymnase et feront des études universitaires et qui après ne trouveront peut-être pas d'emploi. Ce qui n'est pas de l'avis de ces enfants qui se considèrent plutôt comme des rejets de la société.

Si nous faisons un calcul simple une moyenne de passage de quatre sur six (4/6) suisse correspondrait à une note de treize virgule trente-trois sur vingt à Madagascar (13,33/20) soit

à une mention assez-bien. Ce qui reviendrait à relever le taux d'échec et d'abandon scolaire à Madagascar.

Cette culture de l'excellence ne prenant que le tiers d'une classe et complète à l'opposé de ce que nous voulons instaurer à Madagascar : une éducation pour tous et le zéro redoublement. D'ailleurs, l'Etat malgache avait même pensé à réintroduire les enfants qui avaient déjà décroché l'école pour la rentrée 2014-2015.

IV. Une sélection en faveur des filles :

Ce classement très tôt des élèves (dès l'âge de 13ans) favoriserait plus les filles car à ce qu'il paraît les filles s'éveilleraient plus tôt que les garçons. En effet, lors de nos observations de deux classes de 9^{ème} à l'Etablissement Primaire et Secondaire C.F. Ramuz dont l'une était une classe VP et l'autre VG, nous avons constaté que pour la classe de 9^{ème} VG qui comptait 15élèves à son effectif il n'y avait que 6 filles tandis que pour la 9^{ème} VP avec 22 élèves, elle comptait 13 filles soit plus de la moitié de son effectif à ses rangs. Dans la classe VP, les filles étaient plus actives que les garçons qui n'ont jamais levé la main pour répondre aux questions de l'enseignant.

A Madagascar, une sélection se fait au niveau de l'entrée en classe de première au lycée, bien que les élèves soient libres de leur choix, certains iront dans les classes scientifiques et d'autres dans les classes littéraires selon leurs notes. Lors de ces observations de classe, nous avons vu une certaine analogie entre ces classes VP et VG en Suisse et les classes scientifiques et littéraires au lycée de notre pays. Ici, nous n'insinuons pas que les élèves des classes littéraires soient des classes des élèves « manuels » et que les classes scientifiques soient des classes pour les enfants brillants mais cette ressemblance au niveau de l'enseignement des matières scientifiques.

Dans la classe de 9^{ème} VP, lors de la correction d'un exercice de mathématiques, l'enseignant n'avait même pas à écrire au tableau que les élèves anticipaient et comprenaient déjà les réponses tandis que dans la classe VG l'enseignant devait réexpliquer plusieurs fois et finir par inviter les élèves à regarder leur leçon pour finir un exercice.

Toutefois, dans les classes scientifiques de nos lycées, il y a plus de garçons que de filles par rapport aux classes littéraires. Notons aussi que les élèves des classes VP ne sont exclusivement des scientifiques et ceux des classes VG ne sont pas forcément des littéraires.

V. Un programme allégé

Ce qui nous a le plus heurté lors de nos observations c'était le programme de mathématiques que l'enseignant apprenait aux élèves. Lors de nos observations de cours de mathématiques, nous nous attendions à traiter des leçons de mathématiques très avancées où les élèves utiliseraient des calculatrices programmables et de ordinateurs pour résoudre un problème. Mais en réalité, il n'en est rien.

Dans les classes de 9^{ème} (12 à 13 ans), ils étaient dans le chapitre sur les fractions. Dans la 9^{ème} VP, on était dans la partie simplification de fraction et pour la 9^{ème} VG, ils venaient tout juste d'entamer le chapitre, ils en étaient à la définition d'une fraction.

VI. Un encadrement personnalisé

On désigne un professeur responsable à chaque classe et comme chaque classe compte au maximum vingt-cinq élèves, le professeur responsable peut faire un suivi personnalisé de chaque élève. A cela s'additionne, des conseillers d'orientations, des infirmières dans l'établissement et des formateurs que l'Etat envoie au sein des établissements pour l'éducation sexuelle et conseiller les élèves surtout les jeunes filles.

En cas de grossesse précoce, les jeunes filles peuvent avoir recours à l'avortement qui n'est pas proscrit par la loi suisse. Selon une élève de l'OPTI, on peut interrompre une grossesse tant qu'on n'a pas dépassé une certaine date, en allant dans les cliniques publiques accompagnées d'une personne majeure. Elle nous a même expliqué les processus et les méthodes utilisées tout en affirmant qu'elle n'a jamais elle-même eu recours à un avortement.

Mais de toute façon, les grossesses à l'école ne sont pas sanctionnées à l'opposé de chez nous où cela signifie l'exclusion définitive de l'établissement voir même de la société. Dans le campus universitaire de Lausanne on peut même voir des garderies pour les étudiantes qui ont des enfants. De plus, les élèves suisses sont suffisamment bien sensibilisés pour éviter les grossesses précoces.

Ainsi, en Suisse, les jeunes filles sont très bien informées de leurs droits et si nécessaire, elles peuvent compter sur des organismes spécialisés.

Pour la plupart des Malgaches, la sexualité est un sujet tabou. Des associations non gouvernementales dirigées par des étrangers comme Zazakely rencontrent beaucoup de difficultés sur ce sujet. En effet, selon le directeur de l'école, les sponsors étrangers de l'association avaient proposé pour lutter contre les grossesses précoces de mettre un carton de préservatifs à la disposition des élèves de l'association mais le directeur (un ancien

séminariste !) a refusé car cela va à l'encontre même des valeurs véhiculées par la culture malgache.

D'ailleurs, ce sujet sur l'éducation sexuelle à l'école et à l'association a été un important sujet de discussions et de débats entre nous.

VII. Les mesures de réinsertion sociale :

Les abandons scolaires ne sont pas le seul fait de Madagascar, la Suisse connaît aussi ce phénomène. Les élèves qui ne vont pas au gymnase ou qui quittent l'école peuvent se tourner vers des organismes spécialisés pour les aider à se réinsérer dans la société et dans la vie active. Parmi ces organismes on peut compter l'OPTI et l'UTT.

VII.1. L'OPTI

Lorsqu'un élève n'a pas terminé sa scolarité obligatoire et ne va pas au gymnase (les élèves des classes VG), ils vont à L'Organisme pour le Perfectionnement scolaire, la Transition et l'Insertion professionnelle (OPTI). Mais certains élèves qui n'ont pas eu les points requis pour rentrer au gymnase et veulent réessayer passent aussi une année à l'OPTI.

L'OPTI accueille les élèves, âgés de 15 à 18 ans. Une année à l'OPTI comprend environ 80% de scolaire et 20% de pratique dans les secteurs professionnels, avec des compléments scolaires ciblés, des branches préprofessionnelles selon les secteurs choisis (10-14 périodes/semaine), un suivi intensif en orientation professionnelle et de nombreux stages en entreprise.

A l'issue de l'année un certificat est décerné aux élèves ayant rempli des conditions bien précises établies en fonction des exigences de l'apprentissage. Lors de leur passage à l'OPTI, plus de 80% des jeunes trouvent une solution, en très grande majorité dans le monde professionnel.

L'OPTI semble donc être la solution idéale pour les jeunes qui ne peuvent plus continuer leurs études. Toutefois, lors de notre visite à l'OPTI de Vevey nous avons pu nous adresser directement à ces jeunes sur leurs avis sur l'OPTI. Selon eux, ils viennent là parce que sinon, ils ne savent pas quoi faire. Bien qu'ils savent qu'ils sont chanceux par rapport aux jeunes de Madagascar, aller à l'OPTI est considéré comme dévalorisant.

« C'est difficile de trouver des stages lorsque tu vas chercher un stage dans une entreprise et qu'ils voient que tu es allé à l'OPTI. Ils pensent que tu n'as rien fait l'école et ils ne te prennent pas. » dit un jeune de l'OPTI

« Parfois ce qu'on enseigne ici ce sont des choses que tu sais déjà, ils nous prennent pour des attardés, on nous enseigne des choses très faciles » dit un autre bien que certains ne soient pas du même avis

Lorsque nous avons demandé le fonctionnement de cet organisme à un enseignant, il en ressort qu'en fait ce sont les élèves qui vont chercher eux-mêmes leurs stages d'apprentissages au sein des entreprises mais que le certificat délivré par l'OPTI est un très grand plus pour le jeune lorsqu'il ira chercher son apprentissage. Mais grâce à un partenariat entre l'Etat et l'entreprise, les entreprises sont plus ouvertes aux élèves pour les stages.

Pour ce qui est du programme enseigné à l'OPTI, selon l'enseignant, il y a une très grande différence de niveau entre des élèves d'une même classe à l'OPTI car certains ont décroché depuis longtemps, d'autres attendent l'année pour aller au gymnase et qu'il faut essayer d'avancer au rythme de tout le monde.

VII.2. L'UTT

L'unité de transition au travail - UTT - est un service qui s'adresse à tous les jeunes, filles et garçons de 15 à 21 ans qui ont besoin d'appui pour la mise en place de leur projet professionnel. L'UTT propose des programmes gratuits à temps partiel tel que des entretiens individuels, des appuis scolaires, un soutien à la recherche de formation et d'emploi, des visites d'entreprises, des stages d'entraînement au travail, etc...

L'UTT reçoit les jeunes qui ont été déjà rejetés par des programme tel que l'OPTI, elle est un peu considérée comme le dernier rempart pour ces jeunes avant d'être complètement mis en marge de la société. Les inscriptions qu'on peut lire dans la salle d'étude témoignent du type de jeunes qui peuvent aller à l'UTT : entre autres on peut y lire une affiche disant de ne pas laisser un sac contenant des objets de valeur tel que les téléphones sans surveillance.

Les jeunes qui vont à l'UTT disposent aussi de cours d'appui de mathématiques et de français mais à des volumes horaires plus réduits qu'à l'OPTI et à l'instar des cours de l'OPTI qui sont organisés comme des cours à l'école dans des salles de classe, ceux de l'UTT sont totalement individualisés alors chaque jeune peut avancer à son rythme et ils sont disposés dans une salle d'étude contenant des tables autour desquelles les jeunes s'assoient. On leur donne les manuels avec des exercices et les corrigés à l'intérieur et c'est seulement lorsqu'ils en ressentent le besoin qu'ils font appel à l'enseignant.

A l'OPTI, les jeunes font également des stages préprofessionnels suivis de postulations et on les prépare à passer des entretiens individuellement. Les jeunes de l'UTT sont même suivis psycho socialement avec des entretiens périodiques.

L'UTT propose plusieurs programmes dont le programme « du côté des filles ». Ce programme destiné aux jeunes filles de 15 à 21ans. Lors des cours d'appui hebdomadaire, il n'y a que des filles dans la salle d'étude. Par rapport à l'autre cours d'appui aux mathématiques que nous avons suivi à l'UTT qui était mixte, lorsqu'il n'y a que des jeunes filles dans la salle, elles s'entraident dans les exercices, discutent entre elles de leurs projets de métiers d'avenir et des entretiens d'embauches qu'elles ont passé. La salle était donc plus animée et les jeunes filles avançaient plus vite.

De ce que nous avons pu observer les centres dans le genre de l'OPTI et de l'UTT ont été mis en place pour rassembler les jeunes qui ne vont plus à l'école et éviter qu'ils traînent dans les rues. Ces ateliers ont été créés face à l'échec de l'école et servent de transition entre le monde professionnel et la scolarisation obligatoire. Les branches aux quelles les jeunes ont accès sont très nombreux (santé, hôtellerie, beauté, habillement, éducation de la petite enfance, mécanique...). Les jeunes filles peuvent postuler à toute sorte de métiers sans être handicapées par le sexe, d'ailleurs, à l'UTT nous avons pu voir une jeune malgache qui voulait devenir photographe. Ainsi, les jeunes peuvent faire des stages dans la branche qui les inspire et faire le choix d'un métier dans lequel ils pourront s'épanouir. Et pour celles qui auraient des enfants, l'UTT prévoit des garderies pour les périodes de cours d'appui ou les entretiens.

A Madagascar, il y a aussi des centres qui reçoivent les jeunes qui n'ont pas fini leurs études mais les offres de stages ou d'emploi pour ces jeunes sont très limitées. Aujourd'hui, même les métiers qui ne demandent aucune qualification comme gardiens d'immeubles requièrent le diplôme de fin d'étude secondaire : le baccalauréat. De plus, les organismes qui sont à Madagascar offrent des formations pour des métiers dits de femmes (comme la couture, coiffure, pâtisserie,...) pour les jeunes filles.

Conclusion de la troisième partie :

La Suisse pays riche et développé mise sur l'éducation de ses jeunes pour garder sa place dans ce monde en continuelle évolution. Ainsi, elle prend en charge d'offrir une éducation de qualité aux jeunes et elle s'assure que chaque jeune ait la même chance d'accéder à cette éducation. Toutefois, ce n'est pas tous les jeunes qui pourront sortir diplômés de l'école car en Suisse l'éducation se veut sélectif. Dès l'âge de 12 ans, l'école met en place des classes de sorte à savoir à partir de là quels sont les élèves les plus doués qui continueront leurs études au gymnase et peut-être après, à l'université et ceux qui sont moins doués qu'on qualifie de « manuel » et qui après leur scolarisation obligatoire se chercheront un métier. Mais, même en Suisse, malgré toutes les mesures mises en place par l'Etat, des jeunes quittent l'école bien avant de terminer leur scolarisation obligatoire. Et là encore pour assurer la transition entre l'école et le travail pour ces jeunes, l'Etat a prévu des institutions pour les aider au mieux dans ce passage. Des organismes tels que l'OPTI et l'UTT ont été mis en place pour l'accompagnement des jeunes sorti du système éducatif pour entrer dans le monde du travail. Là, ils renforcent surtout leurs acquis en mathématiques et en français, qui leurs seront utiles tout au long de leur vie active.

Pour Madagascar, déjà l'entrée et le droit à l'éducation sont sélectifs. Mais ici, la sélection se passe au niveau des moyens financiers des parents qui limitent jusqu'à l'accès aux établissements publics. C'est seulement après que vient la question sur l'aptitude de l'élève. Pour accéder à chaque niveau d'études les jeunes passent des examens puis pour accéder aux écoles publiques, c'est-à-dire à un minimum de dépense pour les parents, ils doivent réussir des concours d'entrées. Mais tout cela n'est pas comparable à la culture de l'excellence en Suisse où la moyenne est de quatre sur six (4/6) soit treize virgule trente-trois sur vingt (13,33/20) alors que chez nous même la moyenne de réussite aux examens officiels est de neuf virgule cinq sur vingt (09,5/20) à neuf virgule soixante-quinze sur vingt (09,75/20) pour la délibération. Mais cela vient peut-être aussi du fait qu'on a allégé le programme en Suisse. Cependant, même avec cet abaissement de la moyenne de passage de nombreux jeunes quittent aussi les bancs de l'école à Madagascar mais contrairement à la Suisse, il n'y a très peu de mesures de réinsertion de ces jeunes.

Pour l'éducation des jeunes filles, la Suisse est plus libérale car là-bas des mesures ont été prises pour éviter les grossesses précoces et si cela s'avère nécessaire l'avortement est aussi autorisé par la loi et pour les jeunes mamans d'autres organismes sont là pour les

soutenir et les aider à avoir une vie stable et autonome. Ces organismes comprennent entre autre des garderies. Ce qui, comme nous l'avons vu dans la deuxième partie de ce mémoire, n'est pas le cas de l'éducation des filles à Madagascar.

Conclusion générale :

La descolarisation et le décrochage scolaire sont désormais parvenus à un stade inquiétant après ces cinq années de crise que Madagascar a traversé depuis 2009. Elle est arrivée à rompre l'équilibre social dans le droit à l'éducation.

Un très grand nombre d'enfants se trouvent contraints de quitter l'école et la plupart de ces enfants sont issus des milieux défavorisés. Envoyer son enfant à l'école, réussir à terminer sa scolarisation sont devenus un privilège. Il a été démontré que le problème de la scolarisation est étroitement lié à la pauvreté. Pour les filles, parfois le genre peut aussi devenir un facteur aggravant.

Madagascar est un des rares pays de la SADC où l'on n'observe pas statistiquement de disparité entre garçons et filles. En réalité, cette disparité est cachée par la culture, justifiée par l'histoire même de Madagascar, elle a été acceptée par tous. Les caractères affectés au genre sont devenus la nature même des êtres des deux sexes et déterminent le rôle, la place et le droit de chacun dans la société. Pour détruire ces préjugés, il faudrait déjà commencer par accepter l'existence de cette discrimination. Cette acceptation débute par la reconnaissance de tous les droits auxquels les filles sont privées à commencer le droit à l'éducation car ce n'est que par le biais de l'éducation que nous pourrions espérer une prise de conscience de chacun et aussi offrir une autonomie sur tous les plans vers une égalité de genre. L'éducation garantit la participation effective et active des femmes dans le développement du pays.

Pour le cas des filles dans les milieux défavorisés tel que le quartier de Mahazina, les filles connaissent un double handicap : la pauvreté et la discrimination de genre. Bien que leur deuxième handicap ne se ressente pas directement dans la société comme la pauvreté, cela freine leur développement personnel au profit de la famille. En effet, pour ces jeunes filles le choix entre leur vie professionnelle et leur vie personnelle se pose très tôt. Et parfois, le choix ne se pose même pas. Pressées par la pauvreté, les jeunes filles se sentent avoir l'obligation d'aider leurs parents dans l'entretien du ménage. Ce qui explique, suite à un concours de circonstances - souvent dans le cas de grossesse précoce - elles se voient contraintes d'arrêter leurs études sans diplômes ni qualification, et c'est souvent le lot de la femme au foyer, de la mère de famille.

Mais la principale cause de l'abandon scolaire du côté des filles comme des garçons reste la pauvreté. Pour soutenir ces familles dans le besoin, de nombreuses ONG ont choisi de

travailler dans ce domaine. Tel est le cas de l'association Zazakely de Mahazina. Ouverte depuis 2003, elle œuvre dans le quartier pour aider les enfants qui y vivent. Suivant les objectifs qu'elle s'est fixée, Zazakely identifie d'abord les enfants nécessiteux, puis elle les inscrit à l'école publique où les enfants passent leur journée lorsqu'ils ne vont pas à l'école pour faire leur devoir ou renforcer leurs acquis à l'école. De plus, l'association offre aux enfants le repas de midi grâce à l'installation d'une cantine au sein de l'association. La plupart des enfants venaient souvent à Zazakely seulement pour ce repas. Aujourd'hui, l'association est devenue un second foyer pour ces enfants. C'est là où ils passent leur journée. Le centre leur offre plus d'attraits qu'un repas.

Pour améliorer le milieu de vie des enfants, l'association Zazakely prévoit aussi des activités en lien avec les familles pour éduquer les parents. Avant, l'association avait un atelier de broderie où les femmes du village pouvaient travailler mais à cause du faible rendement et du manque de débouché, l'atelier a dû fermer. Aujourd'hui, l'association se concentre dans l'éducation des enfants et s'est développée dans toute la ville d'Antsirabe car elle accueille des enfants nécessiteux de tous les quartiers d'Antsirabe.

L'association Zazakely offre aussi des soutiens individualisés et adaptés à chaque enfant. D'une part, elle assure des cours de soutien pour les enfants en cours d'études. D'autre part, Zazakely finance des formations professionnalisantes pour ceux qui ont arrêté l'école, pour se former à un métier et ainsi devenir autonome.

Malheureusement, l'association Zazakely se voit limitée dans l'aide qu'elle offre aux enfants. D'abord à cause de la non scolarisation des enfants dans les établissements privés alors que parfois, certains élèves ne peuvent pas entrer dans les établissements publics. Puis le manque de partenariat avec les entreprises rend les offres de formations professionnalisantes que l'association offrent à ses élèves inutiles. Certaines filles font leurs formations sans aimer le métier et abandonnent ensuite. Et enfin par les règlements en particulier celui qui consiste à renvoyer les jeunes filles tombées enceinte pendant la scolarisation. Ce règlement étant une stratégie qui contribuerait, selon le directeur de l'association à éviter le cas de grossesse par la peur. Mais cette mesure ne semble pas vraiment porter ses fruits.

Quoiqu'il en soit, de nombreuses jeunes filles témoignent de l'impact positif de l'association dans leur vie. Grâce à l'association, certaines ont pu apprendre un métier qui leur permet de gagner leur vie aujourd'hui. D'autres, se voient financées dans leurs études. Après

avoir arrêté l'école, elles ont pu reprendre leurs études et regagner l'espoir de réaliser leurs rêves, grâce à l'association Zazakely. Sans l'association, bon nombre de ces jeunes filles ne seraient pas là où elles sont aujourd'hui. Elles n'auraient pas le travail qu'elles ont ni même la vie stable qu'elles ont pu acquérir grâce à ce qu'elles ont appris à Zazakely.

Pour améliorer le travail de l'association, nous proposons d'élargir la palette de choix de formations et de les adapter au milieu environnant. Antsirabe est une ville touristique avec de nombreux complexes hôteliers, alors l'association devrait proposer des formations de femme de ménage et autres liés à ce domaine.

L'existence d'associations telle que Zazakely est donc une véritable bénédiction pour soutenir les jeunes filles mais ce n'est pas le seul affaire des associations caritatives. En effet, instaurer un sentier d'égalité de genre est l'affaire de tout un chacun. D'abord les concernées c'est-à-dire les filles, puis chaque protagoniste de l'éducation, la communauté, la société et l'état..

D'abord, nous nous adressons aux autorités compétentes en suggérons d'éviter les descolarisations et les décrochages scolaires dus à la pauvreté en facilitant l'accès à l'éducation (facilité l'inscription, instaurer la gratuité et l'éducation...). Car avant l'intervention de bienfaiteurs étrangers, le soutien aux personnes vulnérables incombe d'abord à l'Etat. Mais à l'exemple du personnel de l'association Zazakely, c'est aussi le rôle de la communauté et des familles de venir en aide à leurs compatriotes si elles ont en les moyens.

Dans le même ordre d'idée, (éviter les décrochages du côté des filles qui sont surtout dus à la grossesse précoce,) nous proposons un renforcement de l'éducation scolaire et de la sensibilisation des jeunes filles à l'école et dans les communautés.

Et pour les jeunes filles tombées enceinte elles devraient bénéficier d'aides et de soutiens matériels et économiques de l'Etat en dépit de quoi, il y a de fortes risques qu'elles soient mises en marge du développement. D'un autre côté, la société devrait adoucir son jugement vis-à-vis de ces jeunes filles. Mais il faudrait aussi instruire ces dernières à penser qu'avoir des enfants ne signifie pas une fin en soi pour son développement personnel et son épanouissement professionnel.

Enfin, les sorties sans qualification, les diplômés sans emploi, le décrochage en nombre croissant ne peuvent manquer d'interpeller les pouvoirs publics. Ces échecs partent de

l'école dont l'une de ses missions essentielles est l'insertion professionnelle. Ainsi, nous devrions adopter des dispositifs de soutiens aux élèves qui ne peuvent plus continuer leurs études. Ces dispositifs seraient incrustés dans le cursus scolaire et deviendraient la passerelle entre les études et le monde travail. Le système éducatif suisse pourrait être source d'inspiration.

Toutefois, nos suggestions sont limitées par la réalité. Moyennant finance, toutes ces solutions nécessitent d'abord des remises en questions de la mentalité conservatrice malgache comme le statut de l'homme et de la femme dans la société. Cela ne susciterait-elle pas un débat sur la conservation de l'identité malgache ? Soulever des sujets considérés tabous comme la sexualité ne serait-elle pas une perversion de la société ?

Beaucoup de questions demeurent sans réponse, mais nous espérons que des études ultérieures apporteront un éclairage sur ces zones d'ombre pour atteindre cet objectif d'égalité réelle de genre. Ce qui, à notre avis pourrait être une source d'inspiration pour un autre travail de recherche. Comme quoi, les problèmes du genre sont loin d'être résolus à Madagascar.

Références bibliographiques :

- Banque Mondiale (2006). *Madagascar Country Assistance Evaluation Report n° 38213 Country Evaluation and Regional Relations, Independent Evaluation Group*. Washington DC : Banque Mondiale.
- Coury, D., & Rakoto-Tiana, N. (2010). Madagascar : en marche vers l'éducation primaire universelle pour tous ? In B. Gastineau, F. Gubert, A.S. Robilliard, & F. Roubaud (Eds.) *Madagascar face au défi des Objectifs du millénaire pour le développement* (pp. 121-155). Marseille : IRD Editions.
- D'Aiglepierre, R. (2012). *Exclusion scolaire et moyens d'inclusion au cycle primaire à Madagascar*. UNICEF.
- Gay, D. (2012). La culture à l'école, le modèle anthropologique du MANESCO. *Prismes n°16*.
- Haut-Commissariat aux Droits de l'Homme, ONU (2008). *La violence contre les femmes à Madagascar*.
- INSTAT, 2004- Étude sur la progression scolaire et la performance académique à Madagascar, MENRS, Cornell University
- INSTAT, 2008- Journée Africaine de la Statistique 2008, les points saillants, MEI-PNUD-UNFPA
- INSTAT, 2011 – Journée mondiale de la statistique 2010 : Les points saillants, Antananarivo
- INSTAT, 2011 – Rapport national sur le développement humain 2010, INSTAT, Antananarivo
- INSTAT, 2011- Enquête périodique auprès des ménages 2010 : Rapport principal, PNUD-UNICEF-UNFPA
- Labie, M. (2009). *Pratiques Langagières sexuées en petite section. Travail d'Etude personnel de professeur des écoles stagiaire*. Université de Poitiers, IUFM Poitou-Charentes.
- Marry, C. (2003). *Les paradoxes de la mixité filles-garçons à l'école : Perspectives internationales*. Paris : Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Programme incitatif de recherche en éducation et formation (PIREF).
- MEN, 1995, « Loi d'Orientation du système éducatif », *Bulletin Officiel de l'Éducation Nationale*, n°3, avril 1995

- MENRS (2010). *Annuaire Statistique 2009*. Antananarivo : Ministère de l'Education Nationale et de la Recherche Scientifique, République de Madagascar.
- Mosconi, N. (2004). Effets et limites de la mixité scolaire. *Travail, genre et société*, 11, 165-174.
- Mosconi, N. (2009). *Genre et pratiques scolaires : comment éduquer à l'égalité ?* Paris : Eduscol.
- Nations Unies (2010). *Millenium Development Goals Report 2010*, 4p.
- RR. (2015). *Education Pour Tous Constat d'échec à Madagascar*. Le journal MADAGASCAR laza.
- PNUD (2003), *Genre, développement humain et pauvreté à Madagascar*.
- Rabenoro, M. (1999). *Le mythe des femmes au pouvoir, arme de l'antiféminisme à Madagascar*.
- Rabesoa, A. (2013). *L'éducation pour tous à Madagascar : Approche historique*. Mémoire de fin d'étude en vue de l'obtention du mémoire de CAPEN. Ecole Normale Supérieure. Université d'Antananarivo.
- Rajobison, T. (2014). *Le rôle de la famille dans la scolarisation des enfants défavorisées*. Mémoire de fin d'étude en vue de l'obtention du mémoire de CAPEN. Ecole Normale Supérieure. Université d'Antananarivo.
- Rakotonjanahary, T. (2014). *Stratégies éducatives dans l'enseignement des sciences en milieu défavorisé: Etudes menées à l'EPP d'Ambavahadimangatsiaka, Antsirabe, Madagascar*. Mémoire de fin d'étude en vue de l'obtention du mémoire de CAPEN. Ecole Normale Supérieure. Université d'Antananarivo.
- Ratrimoarikoto, A. (2014). *L'utilisation de la langue française dans l'enseignement Cas de l'Ecole Primaire Publique d'Ambavahadimangatsiaka, un quartier défavorisé dans le district d'Antsirabe*. Mémoire de fin d'étude en vue de l'obtention du mémoire de CAPEN. Ecole Normale Supérieure. Université d'Antananarivo.
- Razafimbelo, C. (2013). *Des manuels d'histoire et de géographie en français pour les collèges*.
- WDI, (2009), *World Development Indicators*, World Bank, Washington DC

Référence webographique:

- <http://questionsvives.revues.org> consulté le 30/07/2015
- <http://mdgs.un.org> consulté le 21/01/2015
- <http://www.cepel.org> consulté le 21/01/2015
- <http://www.unesco.org/iiep> consulté le 21/01/2015
- <http://www.Zazakelysuisse.ch> consulté le 01/10/2014
- <http://www.hepl.ch> consulté le 01/10/2014
- <http://www.ilo.org> consulté le 04/03/2015
- <http://www.optivd.ch> consulté le 10/04/2015

Annexes :

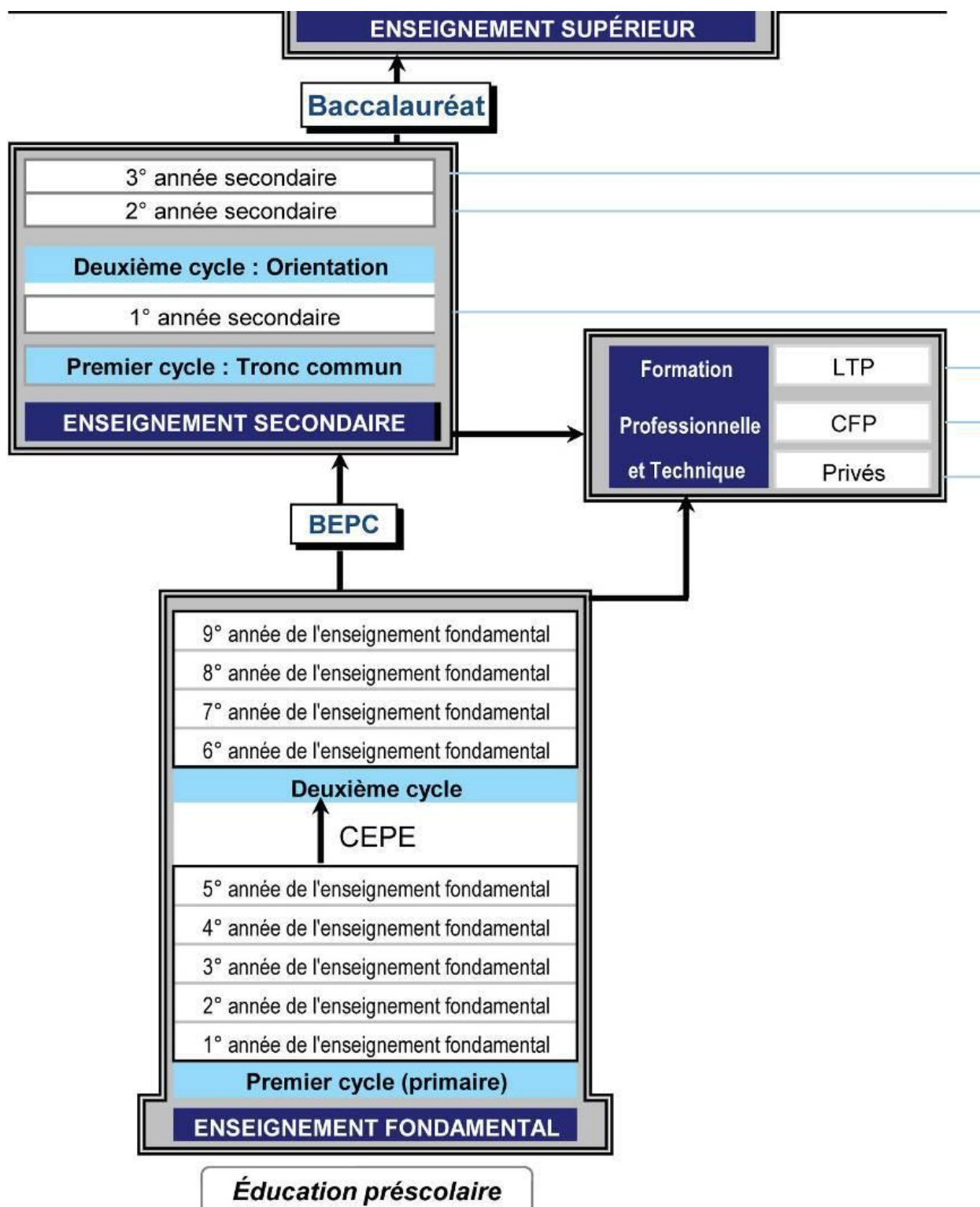
Annexe 1 : Résumé du voyage des Suisses à Madagascar:

DATE	ACTIVITES
Vendredi 10 Octobre 2014	• Rencontre avec l'équipe suisse • Soutenance des mémoires de CAPEN de l'équipe PEERS 2014
Samedi 11 Octobre 2014	• Départ pour Antsirabe • Visite d'un dispensaire en partenariat avec Zazakely
Dimanche 12 Octobre 2014	• Voyage à Betafo
Lundi 13 Octobre 2014	• Arrivée à l'association Zazakely • Observation de classe
Mardi 14 Octobre 2014	• Interviews au Village de Mahazina
Mercredi 15 Octobre 2014	
Jeudi 16 Octobre 2014	
Vendredi 17 Octobre 2014	
Samedi 18 Octobre 2014	• Voyage à Ambositra
Dimanche 19 Octobre 2014	• Visite du marché d'Antsirabe • Départ de Denis Gay
Lundi 20 Octobre 2014	• Derniers interviews à Mahazina
Mardi 21 Octobre 2014	
Mercredi 22 Octobre 2014	• Retour à Antananarivo • Visite du campus universitaire d'Antananarivo Ankatso
Jeudi 23 Octobre 2014	• Visite des marchés de la ville d'Antananarivo • Départ des étudiants suisses

Annexe 2 : Résumé du voyage des Malgaches en Suisse

DATE	ACTIVITES
Mardi 24 Mars 2015	• Départ de l'équipe malgache pour la Suisse
Mercredi 25 Mars 2015	• Arrivé en Suisse de l'équipe malgache
Jeudi 26 Mars 2015	• Visite de la ville de Nyon • Premières observation de classe dans un établissement de Nyon
Vendredi 27 Mars 2015	• Visite des campus universitaire de Lausanne
Samedi 28 Mars 2015	• Voyage en montagne
Dimanche 29 Mars 2015	
Lundi 30 Mars 2015	• Visite des établissements scolaires à Lausanne, à Nyon et à Vevey
Mardi 31 Mars 2015	
Mercredi 1 Avril 2015	
Jeudi 3 Avril 2015	
Vendredi 4 Avril 2015	
Samedi 5 Avril 2015	• Visite à Lyon France et achat des objets souvenirs
Dimanche 6 Avril 2015	• Fêtes de pacques
Lundi 7 Avril 2015	• Dernières balades à Lausanne • Préparations du départ des étudiants malgaches
Mardi 8 Avril 2015	• Retour des étudiants malgaches à Madagascar

Annexe 3 : Structure du système éducatif malgache :



Source: MEN, 2012 – Plan EPT Madagascar 2007, Antananarivo, p.6

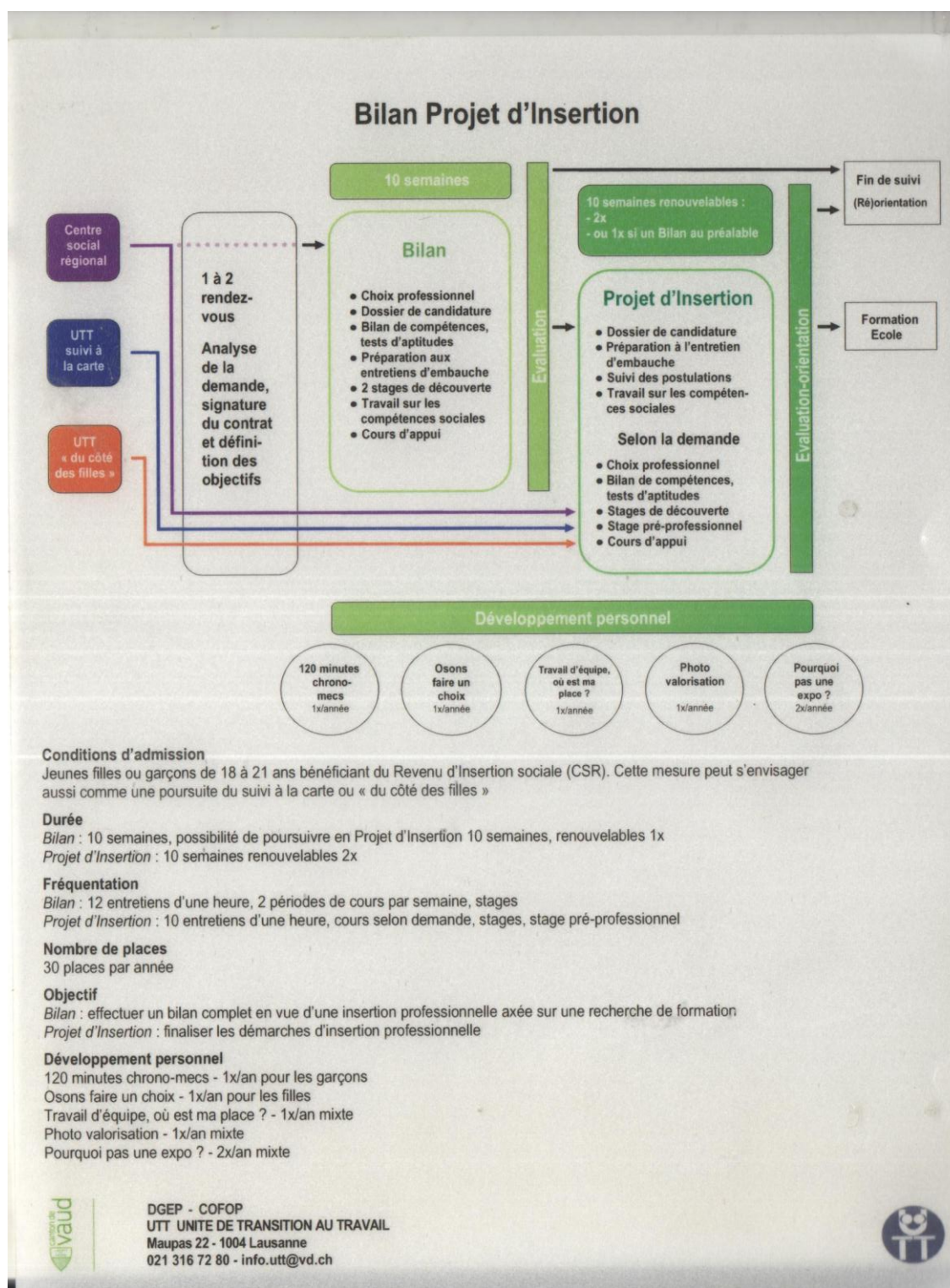
Annexe 4 : Structure de l'école obligatoire vaudoise

		Rac I et II Rattrapage		Degré secondaire I
14-15 ans	11S	Voie prégymnasiale	Voie générale*	
13-14 ans	10S			
12-13 ans	9S			
11-12 ans	8P	Deuxième cycle primaire (Cycle 2)		Degré primaire
10-11 ans	7P			
9-10 ans	6P			
8-9ans	5P			
7-8 ans	4P	Premier cycle primaire (Cycle 1)		
6-7 ans	3P			
5-6 ans	2P			
4-5 ans	1P			

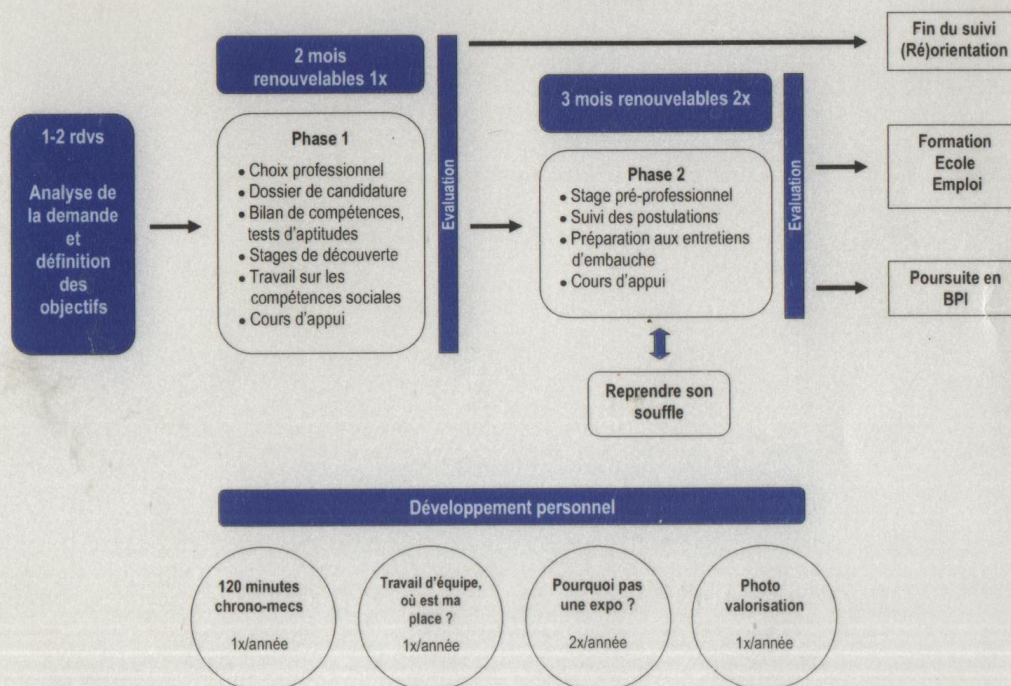
*enseignement en 2 niveaux pour le Français, les Mathématiques et l'Allemand

Source : [http://fr.wikipedia.org/wiki/éducation vaudoise](http://fr.wikipedia.org/wiki/éducation_vaudoise)

Annexe 5 : brochures des autres services offertes par l'UTT



Suivi à la carte



Conditions d'admission

Jeunes filles ou garçons de 15 à 21 ans étant hors de la scolarité obligatoire, ne bénéficiant ni d'une mesure du marché du travail (ORP), ni d'une mesure du Revenu d'Insertion sociale (CSR)

Durée

Un an maximum

Fréquentation

1 entretien tous les 10 jours

2 périodes de cours d'appui par semaine

Stages

Nombre de places

Environ 120 places par année

Objectif

Déterminer et valider un projet professionnel en vue d'une insertion au travers d'une formation

Un module spécifique

Reprendre son souffle : mise entre parenthèse du suivi d'insertion professionnelle pour travailler les difficultés qui entravent le suivi

Développement personnel

Travail d'équipe, où est ma place ? - 1x/an mixte

120 minutes chrono-mecs - 1x/an pour les garçons

Photo valorisation - 1x/an mixte

Pourquoi pas une expo ? - 2x/an mixte



DGEP - COFOP
UTT UNITE DE TRANSITION AU TRAVAIL
Maupas 22 - 1004 Lausanne
021 316 72 80 - info.utt@vd.ch



Annexe 6 : L'équipe PEERS 2015



Titre : l'association zazakely et la reinsertion socio-professionnelle des jeunes femmes en descolarisation dans les milieux defavorises.

Nombre de pages : 71

Nombre des tableaux : 05

Nombre des images : 07

Nombre des annexes : 06

Résumé :

L'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes est le quatrième objectif du millénaire lors du sommet de Dakar en 2000. Ces objectifs ayant atteint leur date butoire en 2015, il semblerait que ce soit le seul objectif atteint par Madagascar car l'inégalité entre homme femme n'aurait jamais touchée le pays. Toutefois, les faits sociaux montrent le contraire. De plus, suite à la crise politique de 2009, qui a fait reculer le pays sur tous les plans surtout sur le plan de l'éducation, la population malgache est tombée dans une extrême pauvreté. Face à cela, de nombreux enfants sont contraints à abandonner l'école et les filles sont les premières concernées. Mais des associations comme Zazakely existent pour aider ces enfants nécessiteux à avoir droit à l'éducation. Pourtant, malgré les efforts de l'association Zazakely, des filles continuent à arrêter les études car les préjugés sociaux continuent de faire la loi alors qu'en Suisse, l'Etat prévoit des mesures pour soutenir les femmes et leur donne une certaine liberté de disposer de leur corps.

Mots clés : inégalité de genre, descolarisation, filles, milieu défavorisé.

Directeur de recherche : Monsieur RAZAFIMBELO Célestin, Maître de Conférences à l'École Normale Supérieure d'Antananarivo

Auteur : RAJAONARISOA Menjavola Joëlle

Contact: rajaonarisoa.menja@gmail.com